

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

RAPPORT
ANNUEL 2016

L'INDIANOCÉANIE ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

SOMMAIRE

MESSAGE
DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
p2

MESSAGE
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
p4

LA COI
EN BREF
p8

NOS PROJETS
p10

L'INDIANOCÉANIE
p12

LES TEMPS FORTS
p14

LA COI ET LES OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
p18 à 92

RAPPORT ADMINISTRATIF
ET FINANCIER
p93

ANNEXE
p111

MESSAGE

DE S.E.M. JEAN MARIE LE GUEN

DES LIENS INDÉFECTIBLES

La France sait combien la Commission de l'océan Indien (COI) est essentielle à la cohésion et au développement de l'Indianocéanie. C'est la raison pour laquelle elle n'a jamais relâché son soutien et son attachement à l'organisation au cours de ces trente dernières années. La COI est aujourd'hui plus solide que jamais, comme l'attestent l'intérêt qu'elle suscite au-delà de sa zone d'influence et le renforcement de ses principaux projets.

Aussi, assurer la présidence française de la COI à la suite d'André Vallini a été pour moi un honneur et une grande satisfaction, en particulier en cette année 2016 qui aura été importante sous beaucoup d'aspects.

La COI a accueilli en juillet dernier un nouveau Secrétaire général en la personne de M. Hamada Madi, dont la riche expérience au service de l'Union des Comores constitue la meilleure garantie d'une gestion efficace et inclusive de toute la diversité de l'Indianocéanie. Je tiens par ailleurs à souligner l'apport unanimement reconnu de son prédécesseur, M. Jean Claude de l'Estrac.

2016 a aussi été l'année du rapprochement entre la COI et l'Organisation internationale de la Francophonie. Il permettra de mieux bénéficier d'un autre atout de la COI : une langue commune apte à faciliter les échanges.

La France se réjouit également des avancées obtenues dans les domaines de l'environnement, de la sécurité et du développement économique, qui constituaient les trois priorités de sa présidence :

- la COI a engagé la mise en œuvre des Objectifs de développement durable, et notamment des objectifs environnementaux fixés par la COP 21, avec l'aide précieuse de l'Union européenne. Les projets COI-ENERGIES, COI-Biodiversité et COI-ISLANDS connaissent actuellement leur plein développement. Un accord de partenariat a récemment été signé avec l'Agence française de développement dans le domaine de l'efficacité énergétique. Enfin, une conférence sur l'Économie bleue, tenue en décembre dernier à La Réunion, a tracé les axes d'intervention en matière de gestion et de mise en valeur des aires maritimes ;
- dans un monde devenu plus incertain, la COI n'a pas hésité à s'impliquer davantage dans le domaine de la sécurité. Outre les développements positifs du projet de sécurité maritime MASE, la COI s'emploie à présent à rapprocher les compétences afin d'assurer une meilleure protection des citoyens de l'Indianocéanie. La France soutient cette orientation ;
- la COI s'est également pleinement investie dans les domaines de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, de la connectivité, avec les chantiers structurants du numérique, du maritime et de l'aérien, sans oublier le développement des échanges intra-communautaires, notamment de denrées agricoles.

Après plus de trente années d'existence, la COI peut s'enorgueillir de ses succès et des liens indéfectibles tissés entre ses cinq pays membres. Forte de son bilan, elle doit envisager l'avenir avec confiance et ne pas s'interdire de réfléchir à son évolution au service de l'ensemble des populations de l'Indianocéanie.

L'année qui s'annonce, et qui verra l'île Maurice reprendre le flambeau de la présidence annuelle, sera sans nul doute celle d'un nouveau renforcement du rôle international de la COI. La France continuera à appuyer résolument cette dynamique.

"La COI est aujourd'hui plus solide que jamais"



S.E.M. Jean Marie Le Guen
Secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international de la République française, chargé du Développement et de la Francophonie
Président du Conseil de la COI

MESSAGE

DE S.E.M. HAMADA MADI

UNE CERTAINE IDÉE DE LA COI

Pour une commission paritaire de rang ministériel, la Commission de l'océan Indien (COI) devient chaque jour plus nécessaire. Elle est même devenue, sur de nombreux fronts, incontournable.

C'est pourquoi, au-delà de la présentation de nos activités conduites en 2016, ce rapport annuel a pour objectif de montrer de manière simple la valeur ajoutée de notre organisation. Je ne me lasserai pas de le répéter, la COI nous est utile parce qu'elle fédère nos États et nos peuples autour de grands enjeux d'intérêt communs. Elle est importante parce qu'elle fait entendre la voix de nos îles en Afrique comme sur la scène internationale. Elle est nécessaire parce qu'elle agit concrètement en faveur du développement durable grâce à l'engagement des États membres et au soutien de ses partenaires. Ce faisant, nous avons fait le choix de présenter nos actions en fonction des Objectifs de développement durable (ODD) adoptés en septembre 2015 par les 193 pays des Nations unies. Voilà au passage une preuve de la portée de notre organisation : la COI contribue, souvent très activement, à la réalisation de ces ODD. Mieux encore, nos actions portent généralement sur la réalisation de plusieurs ODD à la fois.

Parce que la COI est en mesure de porter la nécessaire dimension régionale pour mener une lutte à armes égales face au terrorisme, aux réseaux criminels et à la piraterie maritime, elle doit encore amplifier son action en faveur de notre sécurité. C'est la priorité de mon mandat.

La stabilité est une composante essentielle de notre sécurité. A cet égard, la COI a joué pleinement son rôle politique en relançant l'Association des parlementaires des pays membres de la COI (AP-COI) et en envoyant des missions d'observation lors des scrutins nationaux aux Comores et aux Seychelles. La présence parmi nous, en tant qu'observateur, de la République populaire de Chine depuis février 2016 exprime également l'attractivité croissante de la COI dans un océan Indien au cœur des échanges mondiaux.

La sécurité collective, c'est aussi garantir l'accès de tous à une nourriture de qualité en quantité suffisante. Madagascar a la capacité d'être le « grenier » de la région. Pour que ce potentiel puisse s'exprimer au bénéfice des Malgaches eux-mêmes comme de tous les Indianocéaniens, la COI a élaboré, avec le concours actif de la FAO, un programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRESAN). Pour le faire fonctionner, une Unité régionale de coordination sera implantée à Antananarivo comme stipulé dans l'accord de siège signé avec le gouvernement de la Grande Ile en février 2016.

Autre front essentiel, celui de la sécurité sanitaire. Nos îles, particulièrement vulnérables aux risques épidémiques, agissent collectivement à travers le Réseau SEGA-One Health de la COI. Ce réseau de médecins et d'épidémiologistes travaille de manière intégrée sur la santé humaine et la santé animale. Il a, à nouveau, démontré sa grande utilité en 2016 pour faire face à des épisodes de fièvre aphteuse dans nos pays comme pour assurer une veille efficace et prémunir l'Indianocéanie face aux risques d'épidémies de Zika et d'Ebola.

Enfin, les effets du changement climatique sur nos îles aux écosystèmes riches et fragiles sont aussi vecteurs d'insécurité économique et sociale. En agissant pour la gestion responsable de nos ressources marines et côtières et pour la préservation de nos milieux naturels, la COI a à cœur de créer les conditions d'un progrès respectueux des équilibres écologiques que nous ne pouvons ignorer.

Ce ne sont là que quelques exemples significatifs de notre action en 2016 dont les activités vous sont présentées plus en détail dans les pages qui suivent. A ce bilan flatteur, je tiens à associer mon prédécesseur, Jean Claude de l'Estrac, dont le mandat à la tête du Secrétariat général a marqué l'organisation. Ce rapport annuel est aussi le sien.

Qu'il me soit permis également de saluer ici nos partenaires au développement sans lesquels la COI ne serait pas en mesure d'accomplir tout l'éventail de ses missions ni, sans doute, de faire vivre avec l'intensité voulue la solidarité entre nos îles.

"La COI est devenue incontournable"

Pour ma part, je suis honoré d'avoir été choisi l'an passé par nos États membres pour diriger cette institution originale, attachante et profondément humaine. A sa tête, je remplirai la mission qui m'est confiée avec l'ambition de consolider les fondations de notre communauté îlienne qui dispose, n'en doutons jamais, des atouts nécessaires pour être un havre de paix, de stabilité et de croissance durable, c'est-à-dire un exemple pour l'Afrique et le monde.



S.E.M. Hamada Madi
Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien



5 ÉTATS MEMBRES

Union des Comores
France / Réunion
Madagascar
Maurice
Seychelles

5,5 M DE KM²

de zones économiques exclusives

48 PROJETS

de coopération et de développement depuis sa création



LA COI EN BREF

26 M
d'habitants

254 M€
de financements
depuis sa création

+10
organisations
internationales
partenaires

QUI SOMMES-NOUS?

Créée en 1982 et institutionnalisée en 1984, la Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq États membres : l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles.

Seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles, elle défend les spécificités de ses États membres sur les scènes continentale et internationale. En effet, les États insulaires sont particulièrement vulnérables aux chocs externes, qu'ils soient économiques et financiers, climatiques et écologiques, alimentaires et énergétiques. La COI a donc pour mission de fédérer les forces, de mutualiser les moyens, de sensibiliser aux défis particuliers des îles en développement ou encore de promouvoir l'Indianocéanie, cette région d'une diversité humaine, culturelle et naturelle unique.

La COI donne corps à la solidarité régionale grâce au soutien actif d'une dizaine de partenaires internationaux qui financent et appuient ses projets de coopération. Les projets mis en œuvre par la COI couvrent un large éventail de secteurs : changement climatique, pêche, sécurité maritime, connectivité, souveraineté alimentaire, éducation, culture, santé publique...

Cette expérience accumulée pendant plus de trois décennies fait de la COI un acteur incontournable disposant d'une expertise reconnue dans de nombreux domaines du développement durable, notamment en matière de gestion des ressources marines et côtières. Sollicitée sur plusieurs fronts, la COI anime l'action collective d'une région, l'Indianocéanie, vulnérable par nature mais ambitieuse par choix.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat général de la COI, basé à Ebène, Maurice, est le cœur de l'organisation régionale. Chargé de traduire en actions l'ambition et les décisions de ses États membres, le Secrétariat général anime au quotidien la coopération régionale, suit la mise en œuvre des projets de développement et interagit avec les organisations et partenaires régionaux et internationaux.

Le Secrétariat général est dirigé par S.E.M. Hamada Madi qui est devenu en juillet 2016 le septième Secrétaire général de l'organisation. Il est soutenu dans sa tâche par un directeur auprès du Secrétariat général, M. François Vuillemin en poste depuis juillet 2013, et de cinq chargés de mission qui dirigent les Domaines d'intervention. Les chargés de mission, nommés par chaque État membre, sont les maitres d'œuvre opérationnels de la COI et s'appuient sur l'expertise des équipes techniques des projets et des points focaux nationaux.

L'action de la COI s'articule autour d'un Plan de développement stratégique (PDS), décliné en quatre axes (voir ci-contre), qui est arrivé à échéance en 2016. Un nouveau PDS pour la période 2017-2020 sera proposé au Conseil des ministres de la COI.

AU CŒUR DES OPÉRATIONS

Axe stratégique 1 – Une force politique et diplomatique au service du développement humain

- Domaine d'intervention 1 – Stabilité et diplomatie, santé, genre et mobilité
 Chargée de mission : Mme Koulthoum Djamadar

Axe stratégique 2 – Un espace régional sécurisé vecteur de croissance économique intelligente

- Domaine d'intervention 2 – Espace économique et infrastructures régionales
 Chargé de mission : M. Raj Mohabeer
- Domaine d'intervention 3 – Pôles de croissance régionale bleue et verte, spécialisation et valorisation économique
 Chargé de mission : M. Luc Ralaimarindaza

Axe stratégique 3 – Un environnement insulaire et océanique commun, résilient et durable

- Domaine d'intervention 4 – Environnement durable et changement climatique
 Chargée de mission : Mme Gina Bonne

Axe stratégique 4 – L'Indianocéanie, son identité et sa promotion

- Domaine d'intervention 5 – Identité indianocéanique et valorisation des ressources humaines et naturelles
 Chargée de mission : Mme Véronique Espitalier-Noël

LES INSTANCES

La COI est au service de ses États membres. Elle est l'expression de leur volonté de coopérer dans les secteurs d'intérêt commun.

Le Conseil des ministres, qui se réunit une fois par an, est l'instance décisionnelle suprême. Il réunit les ministres des Affaires étrangères des pays membres. Pour l'année 2016, c'est le Secrétaire d'État français au Développement et à la Francophonie qui occupe la présidence du Conseil de la COI.

Le Comité des Officiers permanents de liaison est une instance de premier niveau chargée de suivre l'exécution des décisions du Conseil des ministres en étroite collaboration avec le Secrétariat général.

Le Sommet des chefs d'État et de gouvernement se réunit tous les quatre ans. Il fixe le cap de la COI et il définit les grandes orientations politiques de l'organisation.
Le dernier Sommet de la COI s'est tenu en août 2014 aux Comores.



© Matt's Adriann Photography/ Mathieu Andrianarivo/ COI Ebène Janvier 2017

L'équipe de la COI à Ebène (Maurice)

LES PROJETS DE LA COI

La COI met en œuvre une dizaine de projets de coopération. Certains d'entre eux dépassent le cadre géographique de l'Indianocéanie notamment dans les domaines des pêches et de la sécurité maritime pour lesquels la COI travaille en étroite collaboration avec les organisations régionales d'Afrique orientale et australe. Le tableau ci-après et la carte ci-contre mettent en lumière les champs d'intervention de la COI ainsi que son rayonnement géographique.

Domaines d'intervention	Projet	Bailleur
DI-1 - Stabilité et diplomatie, santé, genre et mobilité	Veille sanitaire	Agence française de développement
	Projet multisectoriel d'assistance technique et de renforcement des capacités dans le domaine du genre (PMATG-COI)	Banque africaine de développement
DI-2 - Espace économique et infrastructures régionales	Projet d'appui à l'intégration régionale (PAIR) et Projet d'appui au Comité interrégional de coordination (CIRC)	Union européenne
	Sécurité maritime (MASE - rés. 4 & 5)	Union européenne
DI-3 - Pôles de croissance régionale bleue et verte, spécialisation et valorisation économique	SmartFish	Union européenne
	Plan régional de surveillance des pêches (PRSP)	Union européenne
	SWIOFISH 1	Banque mondiale
DI-4 - Environnement durable et changement climatique	Biodiversité	Union européenne
	ISLANDS	Union européenne
	Suivi de la sécurité et de l'environnement en Afrique (MESA - volet régional surveillance et gestion marines)	Union européenne
	Gestion durable des zones côtières (GDZCOI)	Fonds français pour l'environnement mondial
DI-5 - Identité indianocéanique et valorisation des ressources humaines et naturelles	ENERGIES	Union européenne

CARTOGRAPHIE DES PROJETS DE LA COI EN 2016

RÉSEAU SEGA ONE HEALTH

PMATG-COI (Genre)

PAIR et CIRC

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Smart Fish

PLAN REGIONAL Surveillance des Pêches dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien

SWIOFISH 1

Biodiversité un trésor partagé

ISLANDS

MESA

ENERGIES



(*) *Pays partenaires / associés mais pas bénéficiaires financiers*

NOS ÎLES, NOTRE IDENTITÉ : L'INDIANOCÉANIE

Les géographes nous ont oubliés.

L'absence de toponyme pour désigner notre région des îles du Sud-Ouest de l'océan Indien est, en quelque sorte, l'expression d'une négation : nos îles jetées au large de l'Afrique orientale ne formeraient pas un tout cohérent à l'inverse des Caraïbes, de la Polynésie, de la Micronésie, de la Mélanésie ou encore de la Macaronésie.

Heureusement, il y a le poète.

L'écrivain mauricien Camille de Rauville évoque pour la première fois, dans les années soixante à Antananarivo, ce qu'il appelle *« indianocéanisme »*, c'est-à-dire *« le climat, le métissage psychique commun aux divers pays et races mêlées qui composent le substrat des îles australes de l'océan Indien et qui se manifeste à travers le brassage de leurs ethnies, de leurs coutumes, de leurs pensées et croyances ainsi que de leur(s) littérature(s) ».* Pour lui, le Sud-Ouest de l'océan Indien présente *« des caractéristiques propres à ces terres reliées depuis un, deux ou trois siècles en un archipel où les diversités ne contrecarrent point les convergences ».*

La Commission de l'océan Indien a extirpé de nos mémoires cette pensée littéraire pour donner un nom aux îles du Sud-Ouest de l'océan Indien : l'Indianocéanie.

Ce mot dit ce que nous sommes : une communauté d'hommes et de femmes fièrement insulaires, reliés par la géographie et plus encore par l'histoire, par des généalogies entremêlées, des influences culturelles partagées et par un destin commun.

Oui, l'Indianocéanie a une identité qui lui est propre. Nous ne le savions peut-être pas assez pour oser le dire au monde. C'est pourquoi la COI, soucieuse d'insuffler une âme à la coopération régionale et de faire valoir la singularité et la proximité de ses pays membres, a organisé un premier colloque sur « l'Indianocéanie, socle et tremplin de notre devenir » en 2013.

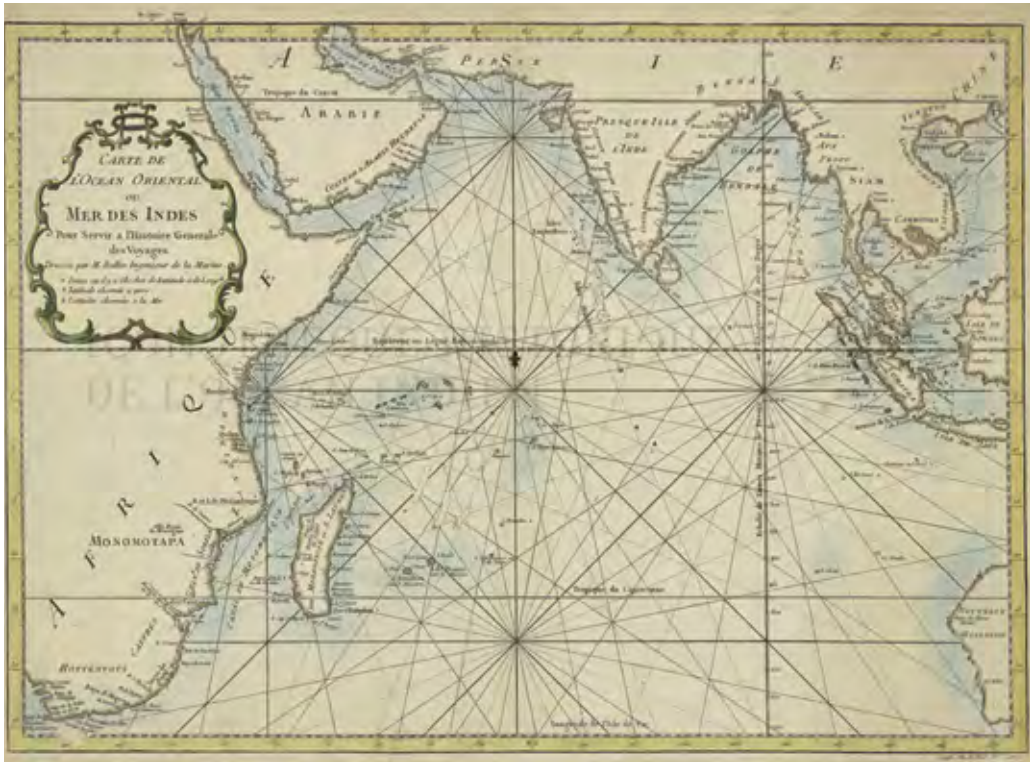
Cette rencontre régionale a été le point de départ d'un fabuleux projet qui a fédéré directement une quinzaine de chercheurs de nos îles et une centaine de personnes sur le terrain. Il en est sorti un ouvrage, « Patrimoines partagés », publié en février 2016 par la COI avec le concours de la Préfecture de La Réunion et du ministère français des Affaires étrangères. On y lit, autant qu'on y voit à travers de belles images, les traits communs en Indianocéanie qu'il s'agisse des similitudes architecturales, culinaires et musicales ou encore de l'imaginaire pétri des mêmes influences. Cet ouvrage témoigne aussi du potentiel de développement que représente l'extraordinaire richesse humaine et naturelle de l'Indianocéanie, notamment grâce au tourisme.

Aujourd'hui, l'Indianocéanie est moins un concept qu'un nom approprié et utilisé par de plus en plus de personnes pour désigner notre région ou signifier leur appartenance à celle-ci.

La COI continuera de promouvoir ce mot porteur d'une aspiration légitime à exister. Ainsi apparaitra-t-il, peut-être, dans le dictionnaire... et sur les cartes des géographes.

NOTRE PATRIMOINE EN IMAGES

Conformément à sa volonté de promouvoir l'Indianocéanie, la COI a poursuivi et amplifié, durant toute l'année 2016, sa collaboration avec l'Iconothèque historique de l'océan Indien (IHOI) basée à La Réunion. Cette banque d'images qui rassemble plus de 20 000 clichés et illustrations sur une plateforme numérique ambitionne de valoriser la mémoire iconographique des îles de l'océan Indien, « *là où l'écrit est muet et le souvenir perdu* ». La COI en tant que gardienne et défenseur de l'identité indianocéanique s'applique à ce que l'IHOI soit une véritable porte ouverte sur les mémoires iconographiques de l'océan Indien. 2016 a vu la formation des points focaux nationaux déjà nommés en 2015. La signature d'une convention de partenariat avec tous les États membres, à l'image de celle entre le Conseil départemental de La Réunion et les Archives nationales des Seychelles (SNA), constitue la prochaine étape. La réunion entre la COI, l'IHOI et le ministère des Arts et de la Culture de Maurice en décembre 2016 est un premier pas dans ce sens.



Carte de l'Océan Oriental ou Mer des Indes pour servir à l'Histoire Générale des Voyages, Jacques-Nicolas Bellin, 1746

© IHOI

2016 EN IMAGES

18|02



SIGNATURE DE L'ACCORD DE SIÈGE POUR L'UNITÉ RÉGIONALE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (URSAN) ENTRE LA COI ET LE GOUVERNEMENT DE MADAGASCAR, AU PALAIS PRÉSIDENTIEL D'IAVOLOHA

de g. à d. : S.E. Mme Béatrice Atallah, ministre des Affaires étrangères de Madagascar ; S.E.M. Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI ; S.E.M. Dominique Rakotozafy, ministre malgache de la Défense

26|02



31e CONSEIL DES MINISTRES DE LA COI À LA RÉUNION

La France a pris la présidence du Conseil de la COI et le Conseil a désigné S.E.M. Hamada Madi comme successeur de S.E.M. Jean Claude de l'Estrac à la fonction de Secrétaire général.

de g. à d. : S.E.M. Mohamed Abdoulkarim, ministre des Relations extérieures et de la Coopération de l'Union des Comores ; S.E. Mme Béatrice Atallah, ministre des Affaires étrangères de Madagascar ; S.E.M. André Vallini, secrétaire d'État français au Développement et à la Francophonie ; S.E.M. Jean Claude de l'Estrac ; S.E.M. Etienne Sinatambou, ministre mauricien des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international ; S.E.M. Joël Morgan, ministre des Affaires étrangères et des Transports des Seychelles.

04|05



CONFÉRENCE CONSTITUANTE DE L'ASSOCIATION DES PARLEMENTAIRES DES PAYS MEMBRES DE LA COI

« Photo de famille » des parlementaires des États membres et des représentants de la COI

12|07



VISITE DU PRÉSIDENT DE L'UNION DES COMORES NOUVELLEMENT ÉLU

de g. à d. : S.E.M. Assoumani Azali, président de l'Union des Comores ; S.E.M. Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général sortant de la COI ; S.E.M. Hamada Madi, Secrétaire général désigné de la COI

11|03



VISITE À LA COI DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR

de g. à. d. : S.E.M. Narson Rafidimanana, ministre malgache du Commerce et de l'Industrie et ministre des Ressources halieutiques et de la Pêche p.i. ; S.E. Mme Béatrice Atallah, ministre des Affaires étrangères de Madagascar ; S.E.M. Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI ; S.E.M. Hery Rajaonarimampianina, président de la République de Madagascar ; S.E.M. Rivo Rakotovao, ministre d'État chargé des Projets présidentiels et de l'Aménagement du territoire ; S.E.M. Alain Wong, ministre mauricien de la Fonction publique

26|03



VISITE DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FRANCOPHONIE

Déjeuner convivial en l'honneur de S.E. Mme Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie, après une réunion de travail au siège de la COI. Au mois de juin, au siège de l'OIF, S.E.M. Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI et S.E. Mme Michaëlle Jean ont signé un Mémorandum d'entente qui définit les axes d'une coopération renforcée entre la COI et l'OIF : stabilité politique et renforcement des institutions démocratiques, progrès économique et social et développement durable dans l'Indianocéanie.

13|07



PASSATION DES POUVOIRS AU NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COI

Arrivé au terme de son mandat de 4 ans, S.E.M. Jean Claude de l'Estrac a laissé la place à son successeur S.E.M. Hamada Madi à la tête de la COI. Cette cérémonie était marquée par la présence de trois chefs d'État et de nombreuses personnalités des pays membres.

de g. à d. : S.E.M. Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général sortant de la COI ; S.E.M. Hery Rajaonarimampianina, président de la République de Madagascar ; S.E. Mme Ameenah Gurib-Fakim, présidente de la République de Maurice ; S.E.M. Assoumani Azali, président de l'Union des Comores ; S.E.M. Hamada Madi, Secrétaire général entrant de la COI

31|08



VISITE À LA COI DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO

M. Patrice Talla-Takoukam, représentant de la FAO à Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles, et M. José Graziano da Silva, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) entourés de l'équipe de la FAO qui collabore au projet SmartFish de la COI

2016 EN IMAGES

01|09



PARTICIPATION DE LA COI AU CONGRÈS DE L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (IUCN) À HAWAÏ (ÉTATS-UNIS)

Présentation des enjeux de conservation de la nature sur l'île Rodrigues (Maurice) par M. David Burney, expert (à gauche), Mme Toky Rasoloarimanana, chargée de communication du projet SmartFish (au centre) et Mme Gina Bonne (à droite), chargée de mission « Environnement durable et changement climatique » de la COI

28|10



VISITE À LA COI DE S.E. Mme AMEENAH GURIB-FAKIM, PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DE MAURICE, À L'OCCASION DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD-CADRE DE COOPÉRATION ENTRE LA COI ET L'AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUF)

10|11

MARCHE POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

Au premier plan, de g. à d. : S.E. Mme Susan Coles, Haut-commissaire de l'Australie à Maurice ; S.E. Mme Aurore Perraud, ministre mauricienne de l'Égalité du genre, du Développement de l'enfant et du Bien-être de la famille ; S.E. Mme Marjaana Sall, ambassadeur de l'Union européenne à Maurice ; Mme Koulthoum Djamadar, chargée de mission « Politique et diplomatie, santé, genre et mobilité » de la COI et Mme Ginette Villeneuve-Anaudin, présidente de la plateforme Entreprendre au féminin océan Indien



27|10



REMISE DE CERTIFICATS AUX VÉTÉRINAIRES MALGACHES VENUS PRÊTER MAIN FORTE AUX VÉTÉRINAIRES MAURICIENS POUR LA VACCINATION DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE DURANT L'ÉPIDÉMIE DE FIÈVRE APHTEUSE

Le Secrétaire général de la COI a remis leurs certificats aux vétérinaires malgaches, en présence des chargés de mission, M. Luc Ralaimarindaza (à g.) et Mme Koulthoum Djamadar (à d.) ainsi que de M. Loïc Flachet, chef du projet Veille sanitaire de la COI

23|11



DON DE LA CHINE

S.E.M. Hamada Madi, Secrétaire général de la COI, et S.E.M. Li Li, ambassadeur de Chine à Maurice, ont signé un accord de don d'un montant de 100 000 $. C'est le cinquième appui de ce type de la République populaire de Chine qui est devenue le premier pays observateur de la COI lors du 31e conseil des ministres

29|11



SIGNATURE DE LA CONVENTION INCA

S.E. Mme Marjaana Sall, ambassadeur de l'Union européenne à Maurice, et S.E.M. Hamada Madi, Secrétaire général de la COI, lors de la signature de la Convention de financement du projet de renforcement des capacités institutionnelles (projet INCA) d'un montant de 5 millions € du 11ème Fonds européen de développement sur 5 ans

LA COI ENGAGÉE POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

C'est à New York, au siège des Nations unies, que 193 pays ont adopté un nouvel agenda mondial pour le développement durable le 25 septembre 2015. L'objectif est d'éradiquer la pauvreté, de protéger la planète et de garantir la prospérité pour tous.

Cet agenda que les pays du monde se sont engagés à mettre en œuvre jusqu'en 2030 s'articule autour de 17 objectifs de développement durable (les ODD). Pour qu'ils soient atteints, chacun doit faire sa part : les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les citoyens et, bien entendu, les organisations régionales comme la COI.

Les chapitres qui suivent offrent un aperçu des activités de la COI en 2016 et mettent en lumière la contribution concrète et adaptée de l'organisation régionale à la réalisation des ODD dans ses pays membres.





COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

La COI soutient les ODD

1 PAS DE PAUVRETÉ

ÉLIMINER LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES ET PARTOUT DANS LE MONDE

QUESTIONS À….

M. Cassam Uteem, président mondial d'ATD Quart Monde

« On peut éradiquer la faim et l'extrême pauvreté dans notre région »

La COI a signé, le 5 mai 2016, un protocole d'accord avec le mouvement ATD Quart Monde afin d'œuvrer ensemble à l'éradication de l'extrême pauvreté. C'était lors d'un atelier régional de consultation pour une réponse adaptée aux défis de la lutte contre la pauvreté organisé à Maurice en présence de bénéficiaires des actions d'ATD Quart Monde dans les îles de l'Indianocéanie. Par la suite, la COI s'est associée à ATD Quart Monde à l'occasion de la journée internationale du refus de la misère, le 17 octobre 2016. Le président mondial du mouvement ATD Quart Monde, M. Cassam Uteem, ancien président de la République de Maurice, revient ici sur l'utilité de ce partenariat.

La COI a soutenu l'organisation d'un atelier régional « penser et agir ensemble dans la lutte contre la pauvreté » en mai 2016 à Maurice. Que retenez-vous de cette première collaboration entre la COI et le Mouvement ATD Quart Monde que vous présidez ?

Je suis heureux que le Mouvement ATD Quart Monde puisse collaborer avec la COI dans la lutte contre la pauvreté au niveau régional. Pour notre première collaboration, nous avons organisé un atelier auquel ont participé des personnes vulnérables de toute la région pour réfléchir avec elles aux moyens d'éradiquer la misère. Au-delà des discussions, cette rencontre est aussi un signe de respect, d'empathie, d'écoute envers celles et ceux que l'on souhaite aider. En cela, je crois que cette première activité conjointe a permis aussi de célébrer la dignité humaine et d'inclure les bénéficiaires dans la réflexion qui précède l'action.

De quel type de misère parle-t-on dans l'Indianocéanie ? Les profils sont différents, la manière d'agir aussi, non ?

Chaque pays à ses réalités. Maurice est un État à revenu intermédiaire, comme les Seychelles, et La Réunion est une île française à revenu élevé. Les Comores et Madagascar sont considérés comme des États fragiles. Mais qu'on soit clair : partout, il y a de la misère et partout elle est inacceptable. A Maurice, par exemple, certaines familles sont en marge du développement. A leur misère matérielle s'ajoutent l'exclusion sociale, la vulnérabilité aux fléaux tels que les drogues. A Madagascar, il y a des situations d'extrême précarité où l'accès à l'eau, au réseau d'assainissement, aux services de santé, à l'éducation est limité, voire inexistant. Il existe aussi, dans notre région, des communautés qui ont faim. C'est inimaginable alors qu'on peut, j'en suis sûr, éradiquer la faim et l'extrême pauvreté dans notre région. C'est pourquoi notre collaboration avec la COI me semble tout à fait pertinente.

Comment voyez-vous le rôle de la COI dans la lutte contre la pauvreté ?

Notre protocole d'accord est le signe d'une détermination à agir, davantage et peut-être de manière plus visible. En fait, la COI est déjà engagée dans la lutte contre la pauvreté. Quand elle intervient dans le domaine des pêches, qu'elle soutient les communautés locales de pêcheurs, qu'elle diffuse des techniques pour améliorer les rendements, elle lutte contre la précarité. Quand elle se mobilise face aux risques d'épidémie, qu'elle renforce les moyens d'actions des pays pour la santé, elle combat la pauvreté. En tout cas, je souhaite que notre partenariat permette à ATD Quart Monde comme à la COI d'agir toujours plus concrètement pour la dignité humaine.

Y a-t-il, selon vous, un domaine prioritaire dans lequel la COI et ATD Quart Monde devraient agir ensemble ?

Ils sont nombreux ! Je pense à l'éducation et à la formation. Je pense aussi aux droits humains. L'exclusion, le manque de considération, ce sont là des gifles qui s'abattent trop souvent sur les plus démunis. Reconnaissons leur dignité ! C'est le premier pas que nous devons faire ensemble, avec eux et pour eux.

ATD QUART MONDE EN BREF

Le mouvement ATD Quart Monde, qui signifie « Agir tous pour la dignité », intervient dans la lutte contre l'extrême pauvreté en associant les personnes qui la subissent. Il fait appel à l'engagement de tous pour transformer les mentalités et les sociétés. Fondé en 1957 par Joseph Wresinski, le mouvement ATD Quart Monde rassemble des femmes et des hommes de toutes cultures et origines sociales dans plus de 30 pays en Afrique, en Amérique du Nord et du Sud, dans l'océan Indien, en Asie et en Europe. ATD Quart Monde est une organisation non gouvernementale internationale sans affiliation religieuse ou politique.



Le Président Cassam Uteem entouré d'enfants de Cité Anoska (Maurice) à l'occasion de la commémoration de la journée internationale du refus de la misère.

LE PARTENARIAT COI – ATD QUART MONDE EN IMAGES

La COI a soutenu l'organisation d'un séminaire résidentiel régional d'ATD Quart Monde en mai 2016 afin de réfléchir ensemble aux moyens de lutter au mieux contre toutes les formes de pauvreté. La COI a animé, avec le concours de ses experts, une session régionale visant à présenter ses actions qui contribuent à faire reculer la pauvreté. Cette session a surtout permis aux bénéficiaires d'ATD Quart Monde de donner leur avis sur les actions de la COI et de faire des propositions pour une meilleure prise en compte des besoins des personnes vivant dans des situations de précarité. A cette occasion, Jean Claude de l'Estrac, alors Secrétaire général de la COI, et Cassam Uteem, président mondial d'ATD Quart Monde, ont signé un protocole d'accord portant sur la promotion du dialogue et le soutien à la formation autour de l'engagement dans la lutte contre la pauvreté, le renforcement de l'engagement de la société civile pour la promotion de la paix et des droits de l'homme et le soutien à l'initiative de « l'Université Quart Monde » à Maurice et à Madagascar.

A la suite de cet atelier, la COI a activement participé aux commémorations de la journée internationale du refus de la misère. Le Secrétaire général de la COI s'est ainsi rendu à Cité Anoska (Maurice) le 16 octobre 2016, où il a participé à la mise en terre d'un arbre symbolisant le désir de tous de grandir et de s'épanouir dans la dignité. Le lendemain, il a représenté la COI à la cérémonie marquant cette journée mondiale du 17 octobre sur l'esplanade du Caudan, en plein centre-ville de la capitale mauricienne Port-Louis. Cassam Uteem, président d'ATD Quart Monde, et Hamada Madi, Secrétaire général de la COI, ont également signé, ce jour-là, une tribune intitulée « La pauvreté n'est pas une fatalité » publiée dans chacun des pays membres de la COI.



A l'entrée de Cité Anoska (Maurice), ATD Quart Monde plante un arbre avec les habitants du village pour symboliser la force de celles et ceux qui luttent au quotidien contre la misère avec dignité.



Signature du protocole d'accord COI – ATD Quart Monde par Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI (à g.), et Cassam Uteem, président d'ATD Quart Monde (à d.).



Table ronde entre l'un des experts du programme COI-SmartFish et les bénéficiaires du séminaire régional ATD Quart Monde – COI en mai 2016.



Les participants à l'atelier de mai 2016 chantent en chœur l'hymne du mouvement ATD Quart Monde.



Le Secrétaire général de la COI prononçant un discours à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère à Port-Louis.

« Au-delà de ce devoir qui interpelle nos consciences, dépasser l'exclusion sociale dont sont victimes les personnes vivant dans la nécessité est aussi un combat pour la paix. Car la pauvreté détruit des vies, stigmatise celles et ceux qui en souffrent et divise les sociétés. De la violence, voilà ce que produit la pauvreté. Être réduits au silence, se voir refuser dignité et respect, être exclus de la société, telles sont les violences morales, sociales et psychologiques que subissent les personnes qui vivent la misère au quotidien. Cette violence-là, à la fois symbolique et très matérielle, constitue un obstacle majeur à l'émergence d'une planète durable et apaisée. »

Extrait de la tribune *La Pauvreté n'est pas une fatalité* par Cassam Uteem, président mondial d'ATD Quart Monde et Hamada Madi, Secrétaire général de la COI



COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

La COI soutient les ODD

2 FAIM «ZÉRO»

ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE

POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DE L'INDIANOCÉANIE

Les chiffres sont édifiants : près de 80% des besoins alimentaires des pays membres de la COI sont couverts par les importations. A cette coûteuse dépendance s'ajoutent des enjeux de malnutrition (sous-nutrition ou surnutrition d'une île à l'autre). Et pourtant, les îles de l'Indianocéanie ont la capacité de produire davantage de denrées alimentaires, à des coûts abordables et répondant aux besoins nutritionnels des populations. C'est dans ce sens que la COI s'est engagée à aider ses pays membres à recouvrer leur souveraineté alimentaire.

Tablant pour une large part sur le potentiel de Madagascar, considéré comme le « grenier de l'Indianocéanie », la COI a développé, avec le soutien de la FAO, un Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRESAN) qui vise l'augmentation de la productivité, de la production et du commerce inter-îles des produits agricoles d'intérêt régional, ainsi que la sécurité alimentaire dans l'Indianocéanie. Le PRESAN prend également en compte les problématiques de développement durable et de sécurité alimentaire et nutritionnelle des Petits États insulaires en développement (PEID) de l'Indianocéanie.



Il reste toutefois à mobiliser les partenaires financiers pour mettre en œuvre le PRESAN. Le maître-mot : la coordination des actions. En effet, de nombreux acteurs internationaux interviennent ou ambitionnent d'intervenir dans le domaine de la sécurité alimentaire à Madagascar. Le PRESAN offre un cadre de coordination et de synergies en vue d'améliorer concrètement la sécurité alimentaire régionale grâce au potentiel de la Grande île en intervenant dans l'agriculture, le transport, le stockage, les normes phytosanitaires, etc.

Pour l'heure, l'Union européenne a indiqué son accord pour le financement d'un projet de sécurité alimentaire pour un montant de 17 millions € du 11ème FED.

« L'équipe de l'URSAN travaillera, avec l'assistance de la FAO, à développer les facilités et à mobiliser les bailleurs de fonds en faveur du PRESAN. […] A cet égard, je tiens à réaffirmer l'engagement de la FAO à soutenir toutes les initiatives dans la région de l'océan Indien concourant à l'atteinte des ODD, comme ici à travers le PRESAN. »

Patrice Talla-Takoukam,
représentant de la FAO à Madagascar,
Comores, Maurice et Seychelles

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : LES AVANCÉES DE 2016



« La dispersion des efforts et des moyens ne permet pas de répondre de façon satisfaisante à l'urgence de réduire le déficit de la balance commerciale agricole de l'Indianocéanie, pas plus qu'aux besoins spécifiques de nos petites îles et de la plus grande d'entre elles qui a une vocation naturelle à redevenir le « grenier de l'Indianocéanie ». C'est ce constat qui a donné naissance au programme multi-bailleur PRESAN conçu pour dégager le maximum d'effets sur la chaîne de valeurs régionale. »

Hamada Madi,
Secrétaire général de la COI

AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ

La République de Maurice s'est dotée en 2016 d'une stratégie de conservation et d'utilisation durable des espèces sauvages apparentées aux espèces cultivées (*Crop Wild Relatives* - CWR), élaborée en collaboration avec l'institut *Bioversity International* et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Avec l'appui du projet COI-Biodiversité, financé par l'Union européenne (UE), la stratégie a été étendue à Rodrigues (Maurice). L'objectif est de promouvoir la gestion de la biodiversité et la sécurité alimentaire dans l'île.

A Rodrigues, les CWR sont menacées d'extinction en raison de l'érosion, la destruction des habitats et l'introduction incontrôlée des espèces envahissantes telles que le piquant loulou ou le ravenale. L'appui de la COI consiste à établir des sites de réserve génétique dans l'île pour une conservation in situ des CWR, conformément à l'objectif 13 d'Aichi sur la diversité génétique.

Dans le monde, plus de 30 000 plantes CWR contribuent à la sécurité alimentaire. Les CWR sont en effet des espèces très bénéfiques à l'agriculture. En les croisant aux espèces agricoles standards, on obtient des plantes plus productives et nutritives, résistantes aux insectes et aux aléas climatiques. 142 espèces de CWR ont été répertoriées à Rodrigues dont 50 espèces endémiques. Cependant, la conservation in situ demeure relativement chère (3 000 $/ha).

« Les espèces sauvages apparentées aux espèces cultivées constituent une ressource considérable pour Rodrigues, c'est une force pour le développement du pays. »

Henri Agathe,
conseiller économique à l'Assemblée régionale de Rodrigues (Maurice)



LA RIZIPISCICULTURE : LEVIER DE DÉVELOPPEMENT POUR L'AGRICULTURE FAMILIALE À MADAGASCAR

Le potentiel agro-alimentaire de Madagascar n'est plus à prouver. D'ailleurs, l'agriculture y occupe près de 77% des actifs. Pourtant, la malnutrition persiste dans le pays à tel point qu'elle coûterait jusqu'à 14,5% par an au produit national brut, selon les chiffres de l'étude « Le coût de la faim » de l'Union africaine et du NEPAD réalisée avec le concours des Nations unies.

Face à ce constat, un projet a été lancé en 2014 par le programme COI-SmartFish, financé par l'UE, visant à accélérer la diffusion de l'aquaculture de carpes dans les nombreuses rizières des hauts plateaux de Madagascar (rizipisciculture) dans les régions de la Haute Matsiatra, du Vakinankaratra et de l'Itasy. En 2016, COI-SmartFish, mis en œuvre conjointement avec la FAO, a lancé une nouvelle phase plus ambitieuse en partenariat avec des écoles dans la région de l'Amoron'i Mania dont les résultats sont explicités ci-contre. En effet, il était essentiel d'aborder la problématique nutrition en même temps que la promotion de la technique de production pour espérer un impact significatif. Pour la production comme pour la bonne nutrition, l'école s'est révélée être un excellent vecteur de communication et de progrès.



1 VIDÉO PÉDAGOGIQUE produite et **1 BANDE DESSINÉE** améliorée et facilement reproduisibles, entres autres outils pédagogiques qui ont été affinés et complétés afin de mieux s'adapter au double objectif de qualité et de facilité de reproduction à faible coût



10 810 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS ET FORMÉS aux bénéfices de la rizipisciculture





229 ENSEIGNANTS DU SECTEUR PUBLIC formés à l'enseignement de la rizipisciculture dont 60 qui prendront le relai de l'assistance technique pour la pérennisation de l'action



65 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES pourvus de rizières de démonstration

LE POISSON, UNE SOURCE DE PROTÉINE SAINE ET ACCESSIBLE



Séance de sensibilisation dans une école au Malawi © FAO/NFDS



Poster développé pour la campagne à Djibouti

Le secteur de la pêche a la capacité d'améliorer significativement la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, les produits de la pêche sont une source unique et complète de macro et micronutriments indispensables à une alimentation équilibrée. Le potentiel du secteur pourrait être amplifié. Pour ce faire, le programme SmartFish a lancé en 2015 et 2016 des campagnes de sensibilisation à Djibouti, au Kenya, au Malawi, au Rwanda et en Zambie où la contribution du secteur pêche à la sécurité alimentaire nationale est faiblement prise en compte.

Ces campagnes innovantes ont visé à transmettre, en langues locales, des connaissances nutritionnelles sur les produits de la pêche aux acteurs de l'administration (pêche, santé) et de la société civile (communautés, associations).



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

La COI soutient les ODD

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE

NOTRE ACTION EN SANTÉ

Assurer la sécurité des populations, c'est aussi répondre aux risques sanitaires. Et l'Indianocéanie, qui a subi l'électrochoc de l'épidémie de chikungunya en 2006, reste vulnérable. Le Réseau de Surveillance des épidémies et de gestion des alertes (SEGA) de la COI a démontré une nouvelle fois en 2016 son utilité tant dans la prévention des risques que dans la gestion des crises.

Ce réseau, animé par le projet Veille sanitaire de la COI financé par l'AFD, est emblématique d'une coopération régionale basée sur l'esprit de solidarité et sur la volonté commune de sécuriser durablement la région. En outre, la COI entend renforcer son action face aux grandes pandémies, notamment en matière de lutte contre le VIH-SIDA.

VERS UNE RECONNAISSANCE RÉGIONALE DU RÉSEAU SEGA ONE HEALTH

Au cours de la rencontre tenue au siège de la COI en septembre 2016 sur le devenir du Réseau SEGA-One Health, les États membres de la COI ont renouvelé leur souhait de voir une pérennisation rapide du Réseau, au travers de l'adoption d'une charte unique qui lui octroie un statut juridique. L'AFD a, pour sa part, confirmé sa disponibilité à accompagner la réalisation de cet objectif avec un financement de 10 millions € dans le cadre de la phase III du projet Veille sanitaire mis en œuvre par la COI.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Réseau SEGA de la COI a intégré une composante en santé animale. La raison : santé humaine et santé animale sont intimement liées comme le démontrent ces quelques chiffres ci-dessous.



60%
des maladies infectieuses humaines existantes sont zoonotiques



5 **nouvelles maladies humaines apparaissent chaque année**

3 **d'entre elles sont d'origine animale**



Au moins
75%
des agents pathogènes des maladies infectieuses humaines émergentes (notamment Ébola, le VIH et la grippe) sont d'origine animale



80%
des agents qui ont un potentiel d'utilisation bioterroriste sont des agents zoonotiques

***Source Organisation mondiale de la santé animale (OIE)**

SOLIDARITÉ FACE À L'ÉPIDÉMIE DE FIÈVRE APHTEUSE À MAURICE

La COI, via son Réseau SEGA-One Health, a apporté un soutien technique, financier et matériel à la République de Maurice dans la lutte contre l'épidémie de fièvre aphteuse dès le mois de juillet 2016.

Les deux vétérinaires de l'Unité de Veille sanitaire de la COI ont apporté leur expertise à plein temps et permis la prise de contact à haut niveau avec les instances françaises et européennes pour l'obtention de 300 000 doses de vaccins mis à disposition par l'Union européenne. Par ailleurs, le Réseau SEGA, mis en place par la COI avec l'appui de l'AFD, a mobilisé et déployé sur l'ensemble du territoire mauricien, touché par l'épidémie, 10 vétérinaires malgaches afin d'accélérer la campagne de vaccination mise en oeuvre par les autorités nationales. L'appui de la COI, au travers du projet Veille sanitaire, représente près de 100 000 €.

Plus aucun foyer de fièvre aphteuse n'a été notifié en République de Maurice depuis octobre 2016 et l'Unité de Veille sanitaire de la COI continue à apporter son expertise aux services vétérinaires mauriciens dans la mise en place de la surveillance sérologique, pour que Maurice retrouve son statut indemne de fièvre aphteuse.

L'APPUI DE LA COI EN CHIFFRES

19 000
boucles d'identification auriculaire

20 000
doses de vaccins

500
tenues de protection individuelles achetées et acheminées



QUESTIONS À…



Dr Faly Andrianarison, vétérinaire privé de Madagascar mobilisé par le Réseau SEGA pour prêter main forte aux autorités mauriciennes face à l'épidémie de fièvre aphteuse.

Quel a été votre rôle sur le terrain ?

J'ai conduit une équipe composée d'un responsable du FAREI (*Food and Agricultural Research Extension Institute*), d'un technicien d'élevage et d'un personnel de contention pour la réalisation de la campagne de vaccination massive des bovins, ovins, caprins et porcins, entre autres, contre la fièvre aphteuse.

J'assurais le respect de la biosécurité, la vérification des matériels avant chaque départ sur le terrain de la Division des services vétérinaires. J'étais également chargé de l'enquête sur l'état de chaque ferme s'il y avait eu morbidité ou mortalité avant chaque intervention. Je vaccinais aussi chaque animal dans les fermes assurées indemnes de la fièvre aphteuse tout en veillant à ce que chaque animal non encore bouclé ait reçu son identification.

Avez-vous rencontré des difficultés sur le terrain ?

Souvent il a fallu expliquer aux éleveurs l'importance de cette campagne de vaccination pour leur bétail et ceux des autres d'autant plus que j'opérais dans les zones « propres », où la maladie n'était pas déclarée. Il s'agissait d'éviter que des animaux venant de zones contaminées soient déplacés vers ces zones.

Quels enseignements tirez-vous de cette mission ?

J'ai surtout compris l'importance de la COI en soutien aux pays de la région et j'ai constaté sa réactivité et celle du Réseau SEGA en situation de crise. Cette mission de terrain m'a aussi permis d'approfondir mon expérience dans la mise en place de mesures de biosécurité selon les matériels à disposition et les conditions de terrain.

Vous avez donc mesuré concrètement la plus-value de la coopération régionale…

Je crois fermement dans la valeur ajoutée de la coopération régionale en santé à travers la COI. Vu l'ampleur de l'épidémie de fièvre aphteuse à Maurice, je pense que le soutien de la COI et l'engagement fort et efficace des autorités mauriciennes ont permis de maîtriser cette crise. Et c'est d'autant plus louable que l'épidémie, dont l'impact est aussi bien sanitaire qu'économique, aurait pu prendre une dimension régionale. Il ne fait aucun doute que la coopération régionale dans le domaine de la santé est utile et je souhaite qu'elle continue à se renforcer.

LE PROGRAMME « MOBILE HEALTH »

Soixante centres de santé malgaches ont été équipés et formés à l'utilisation d'un système de remontée d'information par SMS permettant de renforcer la fiabilité des données et de raccourcir le circuit de remontée de l'information vers le niveau central décisionnaire. Ce système simple, qui satisfait 90% des utilisateurs, permet de remonter l'information sans internet, depuis des zones enclavées afin de répondre aux défis sanitaires de Madagascar. Les premières formations se sont tenues au mois de mai 2016 à Manakara. Le système pilote qui fonctionne depuis 6 mois est performant, plus de 75% des rapports hebdomadaires sont envoyés. En 2017, ce système sera développé sur l'ensemble des formations sanitaires de l'Union des Comores.



ZIKA ET DENGUE DANS LA LIGNE DE MIRE DU RÉSEAU SEGA

Sous l'égide de l'Unité de Veille sanitaire de la COI, les services sanitaires d'État et les instituts de santé membres du Réseau SEGA ont établi les grandes lignes d'une réponse régionale à apporter dans le cas de l'apparition de l'épidémie de Zika dans la région de l'océan Indien.

Trois principales actions ont été débattues au sein du réseau lors de la première réunion de coordination qui s'est tenue aux Seychelles les 10 et 11 février 2016 afin de préparer une riposte régionale efficace et adaptée :

- assurer le renforcement de la surveillance épidémiologique afin de détecter en amont les premiers cas de maladie due au virus ;
- renforcer les capacités des laboratoires de la région pour obtenir des diagnostics plus efficaces et plus rapides ; et,
- définir un plan de riposte régionale, ce qui passe par un renforcement de la coordination des acteurs sur le terrain et la mobilisation d'une force d'intervention régionale pour appuyer les pays.

Une mission d'évaluation du dispositif de réponse au virus Zika et aux autres arboviroses a été menée en octobre 2016 aux Comores, en partenariat avec la Plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien (PIROI) de la Croix-Rouge française et des services de lutte antivectorielle de la France (Réunion) et de Maurice.

Toujours dans le cadre de son appui à l'investigation dans les pays membres, le projet Veille sanitaire, avec l'appui des services de lutte antivectorielle de Maurice, a dépêché une équipe d'experts en juin 2016 afin d'évaluer la réponse à l'épidémie de dengue qui sévissait aux Seychelles.

REDYNAMISER LA LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA AU NIVEAU RÉGIONAL

Bien que la prévalence du VIH-SIDA n'atteigne pas des proportions alarmantes dans les îles de l'océan Indien, la COI et l'ONUSIDA, qui ont signé un protocole d'accord en 2015, entendent poursuivre leurs efforts de sensibilisation et d'actions pour faire de l'Indianocéanie l'une des régions du monde les moins touchées par cette maladie.



C'est dans cette optique qu'une consultation stratégique pour une réponse régionale au VIH-SIDA a été organisée à Antananarivo (Madagascar) le 25 septembre 2016 en marge du 15ème colloque régional sur le VIH-SIDA et les hépatites.

Il s'agissait d'engager un dialogue stratégique entre les acteurs afin d'identifier les éléments clés d'une réponse régionale répondant aux besoins des États membres de la COI conformément aux engagements et orientations mondiales, dont les ODD.

Les conclusions et recommandations de cette rencontre ont servi de base à l'élaboration d'une stratégie régionale de lutte contre le VIH-SIDA dans les pays de l'océan Indien assortie d'un Plan d'action régional 2017-2019. Ce plan d'action est doté d'une stratégie de mobilisation des financements qui constitue une action complémentaire aux programmes nationaux en appui aux pays, notamment en faveur de la promotion des droits humains et de la lutte contre la stigmatisation et la discrimination ainsi que pour l'accès facilité des populations aux services de prévention, de traitement et de soins.



COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

La COI soutient les ODD

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

ASSURER À TOUS UNE ÉDUCATION ÉQUITABLE, INCLUSIVE ET DE QUALITÉ ET DES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

DE L'ÉCOLE À LA COMMUNAUTÉ

Sara, 7 ans, compte parmi les 25 000 élèves de la région du Sud-Ouest de l'océan Indien résolument engagés, à travers le programme Eco-Schools, dans l'éducation au développement durable, non seulement au niveau de leurs écoles mais aussi auprès des communautés dans lesquelles ils vivent.

Le regard malicieux, Sara nous guide avec fierté dans son école internationale située au cœur de Stone Town, la capitale de Zanzibar (Tanzanie).

«Dans notre école, nous avons toujours enseigné à nos élèves différentes façons de protéger l'environnement. Avec le programme Eco-Schools, ces enseignements sont désormais mis en pratique. Les enfants peuvent participer à des activités comme le tri des déchets, le compostage ou la création d'un jardin endémique. Ils comprennent ainsi mieux comment protéger activement l'environnement. »

Pascale Napaul Lafrance,
professeur à l'école RCA St Pierre de Maurice primée lors de la célébration des réalisations des 28 écoles engagées dans le programme Eco-Schools en juillet 2016.

« Tu vois ce petit arbre, c'est moi qui l'ai planté il y a quelques semaines de cela. J'espère qu'il va grandir très vite. Notre école a complètement changé depuis que nous participons à ce programme. Il est plus agréable de jouer dans la cour », confie-t-elle avec satisfaction.

L'école internationale de Stone Town compte parmi les écoles des îles bénéficiaires du projet COI-ISLANDS financé par l'UE ayant participé à la phase pilote du programme Eco-Schools. Cette initiative, introduite dans la région par le projet COI-ISLANDS, s'adresse aux établissements scolaires qui souhaitent s'engager vers un fonctionnement éco-responsable et intégrer l'éducation au développement durable dans les enseignements.

C'est ce que l'on constate à l'école internationale de Stone Town. *« Ici, les déchets sont triés. Les déchets en papier sont mis dans un coin et nous les réutilisons pour en faire des ballons ou d'autres jouets. Avec les bouteilles en plastique nous construisons des petites voitures. Pour les déchets en métaux et les boîtes de conserve, il y a des entreprises qui les achètent chaque mois »*, explique notre jeune guide.

En plus de ce système de gestion des déchets promu au niveau de l'école, un système de gestion de l'eau a également été mis en place. *« L'eau que nous utilisons est réutilisée pour arroser les plantes. Nous récupérons aussi les eaux de pluie »*, précise Sara.

Preuve de l'utilité concrète de s'adresser aux enfants, Sara est elle-même devenue un jeune ambassadeur du développement durable. *« Aujourd'hui, à la maison, nous faisons la même chose. C'est moi qui ai demandé à mes parents, mes frères et mes sœurs d'en faire autant.*

Maintenant chez nous, les déchets sont triés, nous réutilisons l'eau et nous avons planté des fleurs dans la cour. Je leur rappelle tout le temps le slogan que nous avons à l'école : recycler, réutiliser et réduire. Et ils ont accepté. Je suis fière de moi », lance-t-elle dans un sourire.

Dans la région de l'océan Indien, plus de 100 écoles participent maintenant à ce programme. Eco-Schools océan Indien, partie intégrante du programme international de la Fondation pour l'éducation environnementale (FEE), a été introduit par le projet COI-ISLANDS financé par l'UE. Ce programme, mis en œuvre par un large éventail de partenaires gouvernementaux, de la société civile et du secteur privé, a été reconnu par les Nations unies comme *« l'un des projets de durabilité les plus efficaces au cours des dix dernières années »*.





DE NOUVEAUX PARTENARIATS EN RECHERCHE ET ÉDUCATION

Conscient du rôle de la recherche et de l'éducation dans le développement économique et social, le Conseil des ministres de la COI de février 2016 a indiqué sa volonté de voir le Secrétariat général poursuivre ses efforts en vue de la création d'une plateforme Recherche-Education ambitieuse et axée sur les enjeux de développement de l'Indianocéanie.

C'est dans ce sens que la COI a signé, en 2016, avec l'Institut agronomique, forestier et vétérinaire de France (Agreenium) et sept universités de la région, un accord sur la formation en ligne en agro-sciences. Suivant la même logique, la COI a également signé, en octobre 2016, un accord-cadre avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) portant sur l'éducation, la recherche et le numérique.

Parallèlement à ces nouveaux partenariats, le Secrétariat général a poursuivi son soutien à la mise en place de la Plateforme régionale de recherches agronomiques pour le développement (PReRAD) en participant au second Comité régional d'orientation scientifique et technologique (CROST) à La Réunion en octobre 2016. Cela a permis de réaliser un point d'étape sur les cinq projets régionaux en matière de sécurité alimentaire, nutritionnelle et d'adaptation au changement climatique, ainsi que sur les réseaux développés en lien avec PReRAD.

« La sollicitation des États membres de la COI pour mettre en place une plateforme régionale Recherche-Education est un signe très important pour nous à l'AUF (…). Cela montre que ces États ont conscience que la recherche et la formation doivent jouer un rôle de premier plan dans le développement. (…) L'AUF encourage les universités et les instituts de recherche à se penser comme moteurs du développement »

Jean Paul de Gaudemar,
recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie



Signature de l'accord sur la formation en ligne en agro-sciences avec Agreenium et les représentants des universités des Comores et de La Réunion en marge du 31ème Conseil des ministres de la COI de février 2016.



Signature de l'accord-cadre de coopération entre la COI et l'AUF, par S.E.M. Hamada Madi, Secrétaire général de la COI et M. Jean Paul de Gaudemar, recteur de l'AUF, en présence de S.E. Mme Ameenah Gurib-Fakim, présidente de la République de Maurice



COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

La COI soutient les ODD

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

LES FEMMES, FORCES MOTRICES DE L'INDIANOCÉANIE

Le 26 juillet 2016, le Secrétaire général de la COI, Hamada Madi, a procédé au lancement officiel du « Projet multisectoriel d'assistance technique ciblée et de renforcement des capacités dans le domaine du genre à Madagascar et aux Comores » (PMATG-COI). Ce projet, financé à hauteur de 958 870 $ par la Banque africaine de développement (BAD), participe à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie régionale sur le genre 2015 – 2019 adoptée par le 31ème Conseil des ministres de la COI.

Le PMATG-COI a pour objectif de contribuer à l'atténuation des situations de fragilité dans les pays membres de la COI, particulièrement aux Comores et à Madagascar, par la promotion d'une croissance économique inclusive et accélérée dans la sous-région, axée sur le renforcement de l'autonomisation des femmes et des jeunes et des capacités de plaidoyer des organisations de la société civile.

L'une des contributions phares attendue du projet sera l'adoption de la loi-cadre pour l'égalité entre les hommes et les femmes aux Comores et à Madagascar.

Le projet soutiendra également des actions de sensibilisation et de formation en vue de la réduction et de l'élimination des violences envers les femmes et les jeunes dans les deux pays visés. Le PMATG-COI contribuera, en outre, au renforcement des capacités des femmes rurales et des jeunes sur le développement durable et la sécurité alimentaire aux Comores et à Madagascar.

L'association régionale Entreprendre au féminin océan Indien (EFOI) participe activement à la mise en œuvre du projet au bénéfice en premier lieu de ses associations membres mais aussi des cibles dans les zones couvertes.



Le Secrétaire général de la COI entouré des participants à l'atelier de lancement du PMATG-COI le 26 juillet 2016

L'île mauricienne de Rodrigues bénéficie d'une partie du financement du PMATG-COI dans le cadre du renforcement de l'entrepreneuriat féminin. C'est d'ailleurs à Rodrigues, en octobre 2016, que la plateforme EFOI a tenu son comité de pilotage lors duquel un plan de travail pour 2017 a été élaboré et adopté. A cette occasion, la présidence du réseau EFOI est passée de Madagascar à Maurice : c'est donc Mme Ginette Villeneuve Anaudin qui assume la présidence du réseau régional pour les deux prochaines années.

« Seules
nous sommes invisibles.
Ensemble,
nous sommes invincibles ! »

Devise la plateforme EFOI



REGARD SUR LE « SALON FAM DE'ZIL »

17 MEMBRES D'EFOI-COMORES, EFOI-MADAGASCAR ET EFOI ESPACE RODRIGUES ONT PARTICIPÉ AU « SALON FAM DE'ZIL » ORGANISÉ PAR EFOI-MAURICE DU 28 SEPTEMBRE AU 1er OCTOBRE 2016 GRÂCE AU SOUTIEN DU PMATG.

Cette manifestation a donné une opportunité aux femmes entrepreneurs de différents secteurs et aux artisanes de trois pays membres de la COI de promouvoir leur savoir-faire, de valoriser leurs produits et services, d'échanger les bonnes pratiques en matière d'artisanat, de transformation et de conditionnement des produits agroalimentaires, de production d'huiles essentielles, de confection de bijoux avec des pierres précieuses ou avec le recyclage des déchets. Ce fut l'occasion d'établir des relations d'affaires, de partenariat et d'investissement.

Ce salon a témoigné de la vitalité de l'entrepreneuriat au féminin dans la région de l'océan Indien et de la capacité des femmes du réseau régional EFOI, regroupant des associations des pays membres de la COI, de participer activement à la croissance et à la création d'emplois et de contribuer, ainsi, à l'autonomisation économique de la femme indianocéanienne.

MARCHE POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

Un millier de personnes, beaucoup de femmes et de nombreux hommes, ont participé à la marche organisée par le ministère mauricien de l'Egalité des genres, du Développement de l'enfant et du Bien-être de la famille, sur le thème : « De la parole aux actes, marchons pour l'égalité des genres ». C'était le 10 novembre 2016 d'Ebène à Rose-Hill dans le centre de Maurice. Des fonctionnaires, des membres d'organisations non-gouvernementales ont défilé aux côtés de la ministre mauricienne de l'Egalité des genres et des représentants de l'Union européenne, de la Haute-commission australienne et de la COI.





COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

La COI soutient les ODD

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT GÉRÉS DE FAÇON DURABLE

SENSIBILISER À LA VALEUR DE L'EAU

Avec le concours du projet COI-Biodiversité, les petits Rodriguais ont profité du spectacle « Dessine-moi un arbre », présenté dans le cadre du festival international Passe Portes 2016. Cette fable musicale a abordé de manière ludique plusieurs thèmes écologiques tels que la gestion de l'eau et l'interdépendance des écosystèmes.







COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

La COI soutient les ODD

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE

LE CHIFFRE

81% de l'énergie primaire consommée en Indianocéanie est importée (pétrole et charbon). C'est un coût financier et écologique lourd pour nos économies insulaires, vulnérables aux effets du changement climatique. C'est pourquoi la COI conduit un programme de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (COI-ENERGIES) sur financement de l'UE.

PRODUIRE PLUS ET MIEUX, UN PAS VERS L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

C'est certainement la composante la plus emblématique du programme COI-ENERGIES : l'appel à propositions pour le cofinancement de projets de production d'énergie renouvelable dans quatre des pays membres de la COI a suscité l'intérêt de plus de 150 opérateurs publics, privés et communautaires.

A la fin de l'année 2016, une étape cruciale a été franchie avec la sélection de 17 projets qui seront cofinancés par le programme pour un engagement total de plus de 4,6 millions €. La contractualisation des projets se fera progressivement au cours du premier trimestre 2017.

Les projets retenus, grands et petits, pilotés par le secteur public comme par des opérateurs privés ou communautaires, qui font appel à toute la panoplie des technologies de production d'énergie renouvelable, démontrent la capacité et la volonté des producteurs d'énergie de contribuer activement au développement durable de nos îles.

Ces projets participent aussi à la préservation des milieux naturels et au développement socioéconomique et social notamment dans les zones rurales.

LA RÉUNION, L'EXPERTISE EST CHEZ NOUS

La Réunion, dispose d'une riche expérience et de nombreuses expertises dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. C'est pourquoi le programme COI-ENERGIES mobilise les acteurs de La Réunion dans la mise en œuvre de ses activités. Une rencontre, tenue à Saint-Denis le 11 juillet 2016, a permis d'identifier et de définir des activités coordonnées potentielles entre le 10ème FED et INTERREG V OI afin d'intégrer La Réunion dans les activités du programme, notamment pour :

- la réalisation d'une étude sur les biocarburants dans les cinq États membres ;
- l'édition d'un guide de recommandations de la réglementation thermique dans les constructions qui sera complété par la mise en œuvre de formations et d'opérations de démonstration ; et,
- l'identification des organismes de formation et des pôles d'excellence et l'organisation d'échanges et de mise en réseau (tous niveaux confondus).



Forte de ses nombreux projets d'énergies marines, La Réunion est reconnue comme un centre d'expérimentation au niveau international dans ce domaine.

LA SENSIBILISATION POUR AMÉLIORER L'UTILISATION DES ÉNERGIES

Le Résultat 2 du programme COI-ENERGIES est consacré uniquement à cet objectif : promouvoir les énergies vertes et conscientiser les populations de l'océan Indien à la nécessité d'utiliser l'énergie de façon rationnelle. Cette stratégie de sensibilisation se tourne en priorité vers le grand public et notamment les jeunes, moteur d'un changement des comportements et d'une transition énergétique durable, mais également vers les décideurs et les acteurs nationaux des pays membres de la COI afin de renforcer et d'alimenter les politiques publiques en matière d'énergie.

Deux grandes campagnes régionales de sensibilisation ont été identifiées en 2016 :

- la promotion des énergies renouvelables et des bons gestes en matière énergétique par le biais de créations culturelles itinérantes (spectacle de marionnettes notamment) ; et,
- l'éducation par l'exemple : mobilisation des établissements scolaires généraux et techniques de la région pour identifier des projets pilotes qui pourront convaincre les jeunes, par l'exemple, d'une nécessaire meilleure utilisation des énergies.

Parce que le contexte énergétique n'est pas le même dans chaque île, COI-ENERGIES soutient également les campagnes nationales. A titre d'exemple, des films de sensibilisation sont en cours de finalisation à Maurice pour appuyer la campagne menée par l'Energy Efficiency Management Office et une stratégie nationale de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique est également en cours d'élaboration aux Comores.



L'école New Devton de Beau-Bassin a gagné le concours de dessin « Dessine-moi les énergies vertes » lors de la Journée de l'Environnement à Maurice, en décembre 2015.

LE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES PARTENAIRES

COI-ENERGIES valorise l'expertise et les échanges entre les professionnels du secteur énergétique au niveau régional. Deux voyages d'étude ont été organisés :

- le premier s'est déroulé les 8 et 9 juin à La Réunion. Deux journées intenses pendant lesquelles ont alterné sessions de formation et visites de terrain autour des thématiques de régulation, de sensibilisation, de gestion du réseau électrique et de stockage des énergies vertes ;
- le second s'est tenu du 8 au 11 novembre 2016 en Afrique du Sud. Les participants ont suivi la Conférence internationale sur l'efficacité énergétique organisée par l'Agence sud-africaine d'efficacité énergétique, et ont ensuite rencontré les principaux acteurs du secteur. Ces échanges devraient se prolonger en 2017.

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, MÉCONNUE ET POURTANT CENTRALE

L'efficacité énergétique c'est l'état de fonctionnement d'un système pour lequel la consommation d'énergie est minimisée. Elle s'appuie généralement sur l'optimisation des consommations, qui passe notamment par une utilisation rationnelle de l'énergie. A cela s'ajoute un volet économie d'énergie qui cherche à réduire les gaspillages et les consommations inutiles.

Le Secrétaire général de la COI a signé un protocole d'accord avec le directeur de l'Agence française de développement le 16 décembre 2016 portant sur la régionalisation du Programme national d'efficacité énergétique (PNEE) lancé à Maurice et aux Seychelles avec le soutien de l'AFD et de l'UE. Le Programme régional d'efficacité énergétique (PREE), visant en premier lieu à réaliser une cartographie du potentiel d'efficacité énergétique à Madagascar et aux Comores, puis des audits énergétiques impliquant directement les opérateurs économiques de la région, aura sans aucun doute un impact significatif sur l'amélioration de l'intensité énergétique des secteurs productifs. Les partenariats déjà initiés dans le cadre du PNEE à Maurice entre les secteurs public et privé ont montré qu'il s'agissait d'une dynamique importante pour le succès de l'initiative.

Derrière ce jargon technique se cache en réalité un authentique levier de croissance durable pour nos entreprises et pour nos pays. Il s'agit d'aider les opérateurs économiques à consommer de manière judicieuse et efficace l'énergie utilisée. De ce fait, ils diminueront leurs coûts d'opération et pérenniseront une démarche durable, en accord avec les contraintes du secteur énergétique de nos îles. Ce projet régional, inspiré d'une démarche nationale, et acté en 2016, sera mis en œuvre à partir de 2017.

A Maurice, où cette initiative est déjà en place, le PNEE prévoit d'effectuer 100 audits, dont 66 sont réalisés ou en cours, dans trois grands secteurs d'activité (le textile, l'hôtellerie et la grande distribution) mais aussi dans les industries utilisant la vapeur, le froid, l'air comprimé, les moteurs, les pompes et les ventilateurs, ou encore l'eau chaude solaire.





COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

La COI soutient les ODD

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

SOUTENIR LE POTENTIEL ENTREPRENEURIAL

L'employabilité des jeunes est un enjeu majeur dans tous les pays membres de la COI. Sans être une recette miracle, l'entrepreneuriat est un moyen de répondre à ce défi social et économique. C'est pourquoi la COI, avec le soutien de l'UE, promeut l'entrepreneuriat des jeunes en identifiant les freins à l'initiative privée des jeunes et en participant à leur levée, en soutenant le renforcement de Synergie Jeunes, association régionale fédérant une centaine de jeunes entrepreneurs et porteurs de projet, et enfin en organisant un concours régional de l'entrepreneuriat des jeunes.

L'action de la COI a culminé, en septembre 2016, avec l'organisation de la troisième édition du forum Ambition Jeune, porté par Synergie Jeunes en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Maurice, auquel a participé plus d'une soixantaine de jeunes professionnels, porteurs de projets et étudiants. Ce forum a été l'occasion de discuter des freins à l'entrepreneuriat, de la technologie et l'innovation au sein de l'entreprise, de l'amélioration de l'écosystème de l'entreprise ou encore de la levée des freins à l'initiative entrepreneuriale.

En parallèle au forum, le concours régional a permis à une dizaine de jeunes entrepreneurs et aspirants entrepreneurs d'affiner leurs projets et de les présenter à un jury de professionnels venu des cinq pays membres. Ce rendez-vous est un moyen de renforcer les capacités des entrepreneurs pour la présentation de leur projet ainsi qu'une occasion de célébrer les talents créatifs de l'Indianocéanie.

En 2016, la COI a également signé un protocole d'entente avec la Jeune chambre internationale (JCI) de Maurice qui prévoit de développer et de renforcer les échanges entre les JCI de la région dans le domaine de la formation des jeunes entrepreneurs et dirigeants et en faveur de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes.

QUESTIONS À ….

Sonia Serra, lauréate du concours Ambition Jeune dans la catégorie Porteur de projet



Présentez-nous votre projet…

8 000 Mondes est un projet d'édition de séries littéraires numériques et de livres audio, avec la particularité de réinventer la manière dont on écrit en s'inspirant du travail qui a été fait sur les séries américaines pour avoir des formats plus courts, plus addictifs, et donc retrouver le temps de lire, et ces moments d'évasion qu'on perd avec toutes les images qui nous submergent aujourd'hui.

Qu'est-ce qui, selon vous, a conquis le jury ?

Je pense que c'est son aspect entièrement collaboratif. Ce n'est pas seulement un auteur, c'est une équipe à chaque fois, d'auteurs, de créatifs, de musiciens qui vont faire des habillages sonores, de graphistes qui vont donner une identité à chaque série. En plus, ce projet a une dimension régionale. On attend des talents de tout l'océan Indien parce qu'aujourd'hui avec Internet on peut travailler d'un peu partout. Si on a des auteurs des différentes îles qui collaborent et puisent dans la richesse culturelle de la région, on peut raconter des histoires sur tout!

Existe-t-il déjà une première série 8 000 Mondes ?

Oui ! C'est une série médicale qui se passe à La Réunion, avec un épisode à Maurice. Et demain, on peut tout inventer. Il y a tout ce qu'il faut ici, la mer, la montagne, toutes les cultures…

TOURISME DURABLE

En 2016, l'étude de la COI sur la coopération touristique régionale, menée en 2014 sur fonds européens, a servi de base de travail dans les discussions sur le développement du tourisme durable dans les Petits États insulaires en développement (PEID) entre la COI, l'OIF et son Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) dans le cadre de l'initiative de la Francophonie en faveur des PEID francophones.

Les rencontres avec les PEID (incluant Madagascar) et l'IFDD en septembre 2016 aux Seychelles, et avec le groupe des ambassadeurs des PEID à Paris, en novembre 2016, ont permis de faire émerger des propositions structurées pour le développement du tourisme durable dans ces îles autour de quatre axes :

- la gouvernance afin d'accroitre les retombées économiques pour les populations locales ;
- la réglementation pour une harmonisation de ces dernières au sein des PEID ;
- les techniques et savoir-faire locaux pour améliorer la durabilité des destinations des PEID ;
- la promotion des PEID pour augmenter leur notoriété et la visibilité de leurs offres touristiques ; et,
- la nécessité de l'accès privilégié des PEID aux financements mondiaux, notamment pour le développement du tourisme durable.

En matière de produits touristiques, l'Union des Chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien (UCCIOI) travaille, grâce au soutien de l'AFD et en partenariat avec l'Association Iles Vanille, sur le développement d'un produit régional « Eco-tourisme ». L'étude régionale de coopération touristique sert également de base à cette réflexion. L'objectif est de définir ledit produit régional à la fin de l'année 2017.

Ces initiatives participent également à la réalisation de l'ODD 10 qui reconnaît les besoins spécifiques des PEID et soutient leur pleine insertion dans la mondialisation des échanges.



AGIR LOCALEMENT, AU PLUS PRÈS DES COMMUNAUTÉS

Grâce à une enveloppe de subventions de moins de 2 000 € du projet de Gestion durable des zones côtières de l'océan Indien (GDZCOI), 12 micro-projets de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) ont été lancés à Sainte-Marie (Madagascar) en août 2016 et sont actuellement en cours de mise en œuvre. Six projets de plus grande envergure vont démarrer au début de 2017.

Ces projets contribuent à l'autonomisation économique et sociale des communautés locales suivant une démarche de gestion et de valorisation durable des ressources et milieux naturels. En voici quelques exemples à Madagascar :

- les cultures maraîchères à Agnafiafy et à Ambodiforaha par « les maraîchers du soleil » ;
- les cultures d'algues à Ilampy par l'Association Mitsinjo ;
- l'aviculture (poules pondeuses, canards, oies) à Vohilava par le Groupe Espoir ;
- l'artisanat (couture et vannerie) à Ambohitra par l'association FIVEMA ;
- l'élevage de crevettes et de crabes à Ankobahoba par le groupe « Baie Bleue » ;
- la gestion des déchets à travers le programme « le plastique c'est pas chic » par Raymond Botobe ; et,
- l'apiculture à Ifotatra.



Culture d'algues à Ilampy.



«Le plastique, c'est pas chic» et son promoteur Raymond Botobe.

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

La COI soutient les ODD

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION

METISS, CÂBLE À TRÈS HAUT DÉBIT INDIANOCÉANIEN

Le projet METISS, pour *MElting poT Indianoceanic Submarine System*, a été officiellement présenté par les huit opérateurs de télécommunications qui en sont les promoteurs. La cérémonie s'est déroulée le 15 décembre 2016 au siège de la COI.

Emtel et CEB FiberNET Co Ltd de Maurice, Blueline et Telma de Madagascar, et Canal+ Telecom, SRR (SFR Réunion), Telco OI (Only) et Zeop de La Réunion sont les membres du consortium METISS qui installera un câble à très haut débit reliant Maurice, La Réunion et Madagascar à l'Afrique du Sud d'ici 2018. Cette infrastructure améliorera significativement les capacités de connexion de l'Indianocéanie.

La COI, avec le soutien de l'UE, a joué son rôle de facilitateur en plaidant pour l'amélioration de la connectivité régionale et en accompagnant la structuration du projet, notamment à l'occasion de la constitution du consortium à Madagascar en juin 2016.

Pour Patrick Pisal-Hamida, président du comité de pilotage de METISS et directeur général du groupe Telma, le projet METISS contribuera à la croissance comme à l'amélioration des services publics.



EN CHIFFRES

75 MILLIONS €

C'est le coût estimé du câble METISS

3 500 KM

Longueur du câble METISS qui reliera Maurice, La Réunion et Madagascar à l'Afrique du Sud

8 OPÉRATEURS

ont choisi d'unir leurs efforts pour une infrastructure partagée

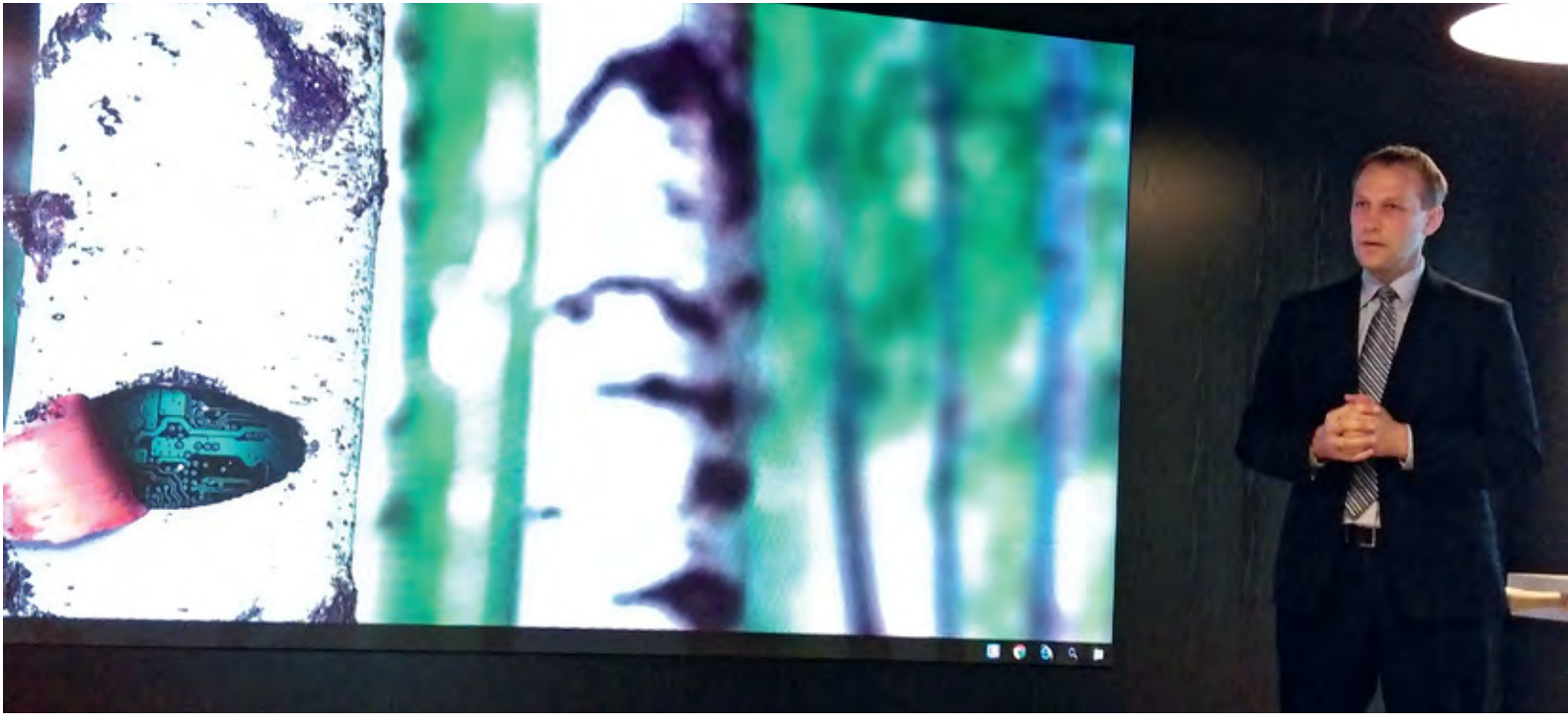
« Notre région est au bord de la fracture numérique. […] L'enjeu est celui d'une croissance nouvelle, soutenue par l'innovation. Le défi est celui d'une nouvelle infrastructure. Avec ce nouveau câble, je suis convaincu que nous serons plus à même d'accompagner une nouvelle donne économique dans une société numérique et intelligente »

Hamada Madi,
Secrétaire général de la COI

AMÉLIORER LA GOUVERNANCE NUMÉRIQUE

Une mission des pays membres et du Secrétariat général de la COI a été menée en Estonie à l'occasion de la semaine de l'innovation numérique en juin 2016. Cette mission a permis d'initier les premières actions du protocole d'accord signé entre le Secrétariat général de la COI et l'Estonie, pays balte disposant d'une expertise reconnue mondialement en matière de développement et de gouvernance numériques. Ceci inclut une mission de la délégation de la Fondation estonienne *e-Governance Academy* à Maurice en janvier 2017 pour accompagner la mise en place d'un institut régional d'administration en ligne et pour former les délégués des États membres.

Le Secrétariat général a également initié l'instruction d'un deuxième projet dit 'soft' (formation, mise en commun de réseaux, sensibilisation de la population à l'intérêt de la connectivité numérique), intitulé « e-COI 2020 », pour financement par le 11ème FED. Les grands axes d'actions de ce projet ont été validés lors du forum économique sur les TIC qui a été organisé conjointement par la COI et l'UCCIOI en juin 2016. Ce forum a permis de mobiliser le secteur privé pour identifier les actions de coopération régionale et donner une nouvelle impulsion à la connectivité numérique régionale.



Session de travail à l'Agence estonienne d'investissement

CONNECTIVITÉ AÉRIENNE

Pour répondre à son objectif de développement du trafic inter-îles, l'Alliance Vanille intensifie ses efforts sur les questions techniques de coopération en créant des groupes de travail spécifiques. L'Alliance Vanille des transporteurs aériens, lancée en 2015 grâce au soutien actif de la COI, a d'ailleurs accueilli un cinquième membre, Inter'Air Iles des Comores. La COI a continué de soutenir les travaux des Comités des compagnies aériennes réunies sous l'Alliance Vanille d'une part, et des aviations civiles d'autre part.

CONNECTIVITÉ MARITIME : COOPÉRATION RENFORCÉE

La COI a conclu un protocole d'accord avec l'Association des ports des îles de l'océan Indien (APIOI) pour héberger dans ses locaux un bureau de l'association et son chargé de mission. Cette proximité facilitera les échanges entre la COI et l'APIOI et la mise en oeuvre de projets communs.

En parallèle, la COI renforce sa collaboration avec l'Association des ports du Sud-Est de l'Afrique (PMAESA). Un représentant de cette institution a assisté à la réunion des points focaux des résultats 4 et 5 du programme MASE en juin 2016 et un représentant de la COI a assisté au sommet annuel de la PMAESA à Port-Soudan en décembre 2016.



INNOVATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le programme de Suivi de l'environnement et de la sécurité en Afrique (MESA), mis en œuvre par l'Union africaine sur financement de l'UE, comporte une composante régionale sur le suivi de l'environnement marin et côtier piloté par la COI avec l'appui technique de l'Institut océanographique de Maurice (MOI). Grâce à ce projet, les pays de la COI ainsi que le Kenya, le Mozambique et la Tanzanie bénéficient de nouvelles technologies et services innovants pour le suivi des pêches et des navires, les prévisions météorologiques ou encore l'impact des pressions humaines et naturelles sur les côtes.

En septembre 2016, le MOI et la COI ont pu présenter les services offerts par MESA lors du Forum des utilisateurs africains d'EUMETSAT qui s'est tenu au Rwanda.

Le MOI a également organisé une session de formation de communication scientifique à laquelle a participé une vingtaine d'officiers d'administrations nationales et de la COI. Le MOI et la COI poursuivent leurs efforts afin de mieux faire comprendre aux parties prenantes nationales la plus-value des produits et services d'observation de la Terre offerts par MESA.

Au cours de l'année 2016, les services météorologiques et les services des pêches de la région ont bénéficié d'un renouvellement des équipements et des logiciels informatiques, afin de produire eux-mêmes leurs bulletins océanographiques. Leurs compétences ont également été renforcées dans ce sens.



COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

La COI soutient les ODD

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS INSULAIRES SUR TOUS LES FRONTS

Les Petits États insulaires en développement (PEID) présentent des défis communs et spécifiques au niveau du développement durable : isolement, vulnérabilité aux catastrophes naturelles, ressources limitées, grande dépendance au commerce international... De plus, les coûts élevés des communications, de l'énergie, du transport et le sous-dimensionnement des infrastructures constituent des freins structurels à la croissance. C'est pourquoi la COI a à cœur de défendre les intérêts de ses pays membres insulaires, en plaidant notamment pour un traitement différencié, tant au niveau continental qu'international.

C'est suivant cette logique que la COI soutient ses pays membres pour qu'ils puissent faire valoir leurs besoins spécifiques alors que se crée un immense marché régional allant du Caire au Cap et de Kinshasa à Port-Louis sous l'égide de la Tripartite. Cette grande zone de libre-échange, qui intègre les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles également membres du COMESA et/ou de la SADC, est une opportunité pour les économies des pays membres de la COI. Pour ce faire, ils doivent s'assurer d'une juste prise en compte de leurs intérêts spécifiques. La COI appuie ses pays membres dans ce sens aussi bien au sein de la Tripartite que dans le cadre des négociations commerciales avec l'UE et de leur mise en œuvre.

La COI a, en effet, coordonné la préparation des dossiers sur le volet régional pour les pays signataires de l'Accord de partenariat économique intérimaire (APEi) au 5ème Comité de mise en œuvre de l'APEi qui a eu lieu à Bruxelles les 12 et 13 décembre 2016. Cet appui de la COI leur a également permis d'ajuster leur position lors d'un atelier de travail qui s'est tenu au Zimbabwe les 21 et 22 novembre 2016.

Pour nourrir la réflexion des pays membres signataires, la COI a commandé deux études, une première pour évaluer l'impact des APE intérimaires signés en 2008 par Madagascar, Maurice et les Seychelles, membres de la COI, et le Zimbabwe; et une seconde pour examiner les modalités de création et de fonctionnement d'un fonds dédié à la mise en œuvre des APE avec l'UE. La première étude permettra d'identifier les actions prioritaires afin de tirer au mieux profit de l'APE. La seconde étude permettra aux pays signataires de mettre en place un mécanisme de mobilisation de fonds pour développer leur capacité productive et leur compétitivité commerciale. La COI a consulté les agences nationales de promotion de l'investissement de ses pays membres en décembre 2016 dans la perspective d'un forum économique aux Seychelles focalisé sur les opportunités offertes par les APEi et les partenariats à développer dans ce cadre.

Ce plaidoyer en faveur des spécificités insulaires se retrouve dans toutes les actions de la COI. C'était le cas, à Bruxelles en novembre 2016, à l'occasion de la quatrième réunion du Groupe de haut niveau qui réunit les organisations régionales de l'AfOA-OI et l'UE pour la programmation et la mise en œuvre du 11ème FED. Hamada Madi, Secrétaire général de la COI, a plaidé avec détermination, devant ses pairs d'Afrique continentale et les représentants de l'UE, pour la prise en compte des spécificités insulaires de l'Indianocéanie, en particulier en ce qui concerne la connectivité régionale qui est « *au cœur des attentes de nos îles sur les trois piliers maritime, aérien et numérique* ».

A cette réunion, le Secrétaire général de la COI a aussi estimé que le mécanisme post-Cotonou doit reconnaître les besoins spécifiques des États insulaires en développement. C'est un plaidoyer que la COI peut légitimement porter au nom de tous les États insulaires d'Afrique, ouvrant ainsi la voie à un resserrement des liens avec les communautés insulaires du Pacifique et de la Caraïbe.



La COI entend participer à l'amélioration de la compétitivité de ses pays membres, vulnérables par nature aux aléas de la mondialisation.

ELABORATION D'UNE STRATÉGIE RÉGIONALE MIGRATION ET SANTÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme Partenariat sur la santé et la mobilité en Afrique de l'Est et en Afrique australe (PHAMESA II), le Secrétariat général de la COI et le bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Maurice ont organisé un atelier de validation technique de la stratégie sur la migration et la santé les 20 et 21 avril 2016 aux Seychelles.

L'objectif principal était de valider la stratégie élaborée par une équipe d'experts de l'OIM en collaboration avec les experts nationaux des domaines concernés et de développer un plan d'action pour faciliter sa mise en œuvre. La stratégie régionale migration et santé pour les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien vise à améliorer la gestion de la santé des migrants et des communautés touchées par la migration dans la région COI en dressant une liste des actions prioritaires.

Cette stratégie s'articule autour de trois principaux axes :

- le renforcement des capacités des États membres à mettre en place des actions fondées sur les données quantitatives et qualitatives en matière de migration et de santé ;
- l'accès des migrants aux services de santé ; et,
- La promotion de la coordination et des partenariats multisectoriels sur la migration et la santé.

Cette stratégie sera soumise au 32ème Conseil des ministres de la COI pour adoption en vue de la mobilisation des ressources pour sa mise en œuvre.

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

La COI soutient les ODD

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES

PLUS D'INVESTISSEMENTS POUR LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Les catastrophes naturelles ont causé plus de 17,2 milliards $ de dommages agricoles et économiques à l'Union des Comores, à Madagascar, à Maurice, aux Seychelles et à Zanzibar collectivement depuis 1980.

Dans le cadre du projet COI-ISLANDS, financé par l'UE, la COI s'est engagée dans des actions visant à promouvoir l'intégration et la coopération régionales afin de réduire l'impact financier des risques de catastrophes et climatiques et de renforcer en conséquence la résilience des États insulaires.

Le projet COI-ISLANDS a mis en place un programme régional innovant, le Programme de protection financière des îles (IFPP), qui fédère les Comores, Madagascar, Maurice, les Seychelles et Zanzibar dans une démarche collective d'atténuation des conséquences financières des catastrophes naturelles. L'IFPP a été soigneusement conçu avec le soutien et la collaboration de l'UNISDR et de la Banque mondiale.

Le programme a réussi à fournir la base technique pour l'établissement de politiques plus efficaces de réduction des risques de catastrophe. Cependant, il reste beaucoup à faire pour consolider cette base et rendre les outils pleinement opérationnels. La décision d'accroître les investissements en matière de politiques publiques demeure entre les mains des gouvernements.



DES COMMUNAUTÉS SOUCIEUSES DE LEUR MILIEU NATUREL

Le projet de Gestion durable des zones côtières de l'océan Indien (GDZCOI) a identifié trois sites pilotes dans les pays membres de la COI pour en faire des exemples en matière de gestion intégrée des zones côtières allant des crêtes aux récifs.

En 2016, les plateformes de concertation locales de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) ont été créées à Sainte-Marie (Madagascar), Mohéli (Comores) et Rodrigues (Maurice). Le projet GDZCOI soutient également leur animation.

Ces plateformes, multisectorielles et pluri-acteurs, ont pour vocation de réunir tous les acteurs de la gestion intégrée des zones côtières afin de prendre des décisions concertées sur le développement durable de chacune de ces îles. Ces plateformes GIZC sont rattachées aux comités GIZC nationaux. Les membres de ces plateformes se réunissent régulièrement et chacune des îles développe un plan d'action GIZC, attendu pour 2017.



Création de la plateforme de concertation locale GIZC à Sainte-Marie (Madagascar) en février 2016.

LES PETITES ÎLES : LABORATOIRES DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le programme COI-ENERGIES a conduit des études stratégiques sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans quatre petites îles, à savoir Mohéli aux Comores, Sainte-Marie à Madagascar, Rodrigues à Maurice et La Digue aux Seychelles. Il s'agit en quelque sorte de faire de ces petites îles des laboratoires d'une transition verte. Les stratégies ont été finalisées en 2016. Des ateliers de restitution se sont tenus en fin d'année à Sainte-Marie (Madagascar) et à Rodrigues (Maurice). Ce travail de réflexion, les échanges avec les acteurs locaux et nationaux et le potentiel avéré de ces petites îles ont poussé la COI à aller plus loin.

Ainsi, à Sainte-Marie, il est envisagé de soutenir le développement d'une filière locale bois-énergie reposant sur l'exploitation et la valorisation d'une espèce envahissante, le grevillea, pour la production de charbon de bois. Les retombées pourraient être rapidement visibles tant sur la consommation d'énergie, la préservation des écosystèmes endémiques ou encore l'emploi. A cela s'ajoute le financement d'une « plateforme multifonctionnelle » photovoltaïque sur l'île aux Nattes (petite île au sud de Sainte-Marie à Madagascar) qui servira d'une part à la conservation des prises des pêcheurs locaux et fournira d'autre part de l'électricité pour différents usages comme recharger les lampes et les téléphones portables, installer un point de connexion Internet et développer des activités réalisées par des femmes : couture, salon de coiffure, conservation des aliments préparés.

Par ailleurs, COI-ENERGIES apportera un appui direct à l'Assemblée régionale de Rodrigues pour qu'elle dispose d'un tableau de bord énergétique dont les données pourront être intégrées dans le Système d'information énergétique mis en œuvre par le Bureau de l'efficacité énergétique de la République de Maurice. C'est aussi la formation professionnelle que le programme soutiendra avec le financement d'une plateforme technique solaire comprenant chauffe-eau solaire et panneaux photovoltaïques à l'antenne rodriguaise du *Mauritius Institute of Training and Development*. Les apprentis électriciens et plombiers bénéficieront ainsi d'une formation pratique en installation, maintenance et gestion de fin de vie de ces appareils à énergie solaire.

Un travail similaire sera réalisé avec les ministères seychellois et comorien dès le mois de janvier 2017.



Rodrigues est l'un des sites pilotes du programme COI-ENERGIES en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie et de promotion des énergies renouvelables à Maurice



COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

La COI soutient les ODD

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

INNOVATION VERTE PAR DES GROUPES DE FEMMES VULNÉRABLES

La gestion des déchets constitue un défi écologique pour les îles de l'océan Indien. L'une des solutions repose sur la réutilisation et la valorisation des déchets. A la clé : des revenus inattendus, notamment pour les groupes vulnérables.

C'est dans cet esprit que le projet COI-ISLANDS met en œuvre l'initiative «*Reuse EcoLab*» qui permet de créer des activités génératrices de revenus par la réutilisation des déchets.

Cette initiative fournit à des groupes de femmes vulnérables les compétences nécessaires à la production, à la promotion et à la vente, dans une logique de commerce équitable, d'un ensemble de produits innovants issus du recyclage et de la réutilisation de matières premières locales.

En 2016, le projet COI-ISLANDS s'est associé à l'entreprise sociale Belle Verte pour la mise en œuvre du programme EcoLab à Maurice pour assurer une sensibilisation continue sur le sujet, fournir une formation et un soutien aux groupes ciblés pour la conception, la production, la commercialisation des produits recyclés. Belle Verte a commencé à dispenser une formation aux femmes vulnérables pour une durée de 20 semaines.

COI-ISLANDS a également mené une étude de faisabilité à Mohéli (Comores) pour identifier les ONG et les groupes de femmes afin d'y lancer le programme.



LANCEMENT D'UNE ÉTUDE RÉGIONALE SUR LES DÉCHETS

La quantité de déchets générée va de pair avec l'augmentation de la consommation, et les pays membres de la COI n'échappent pas au constat mondial. La coopération régionale est une opportunité pour chaque île de pouvoir travailler ensemble pour mettre en place des solutions viables et efficaces pour la gestion et le traitement de leurs déchets.

Suite au diagnostic pour une gestion optimisée des déchets dans l'océan Indien en 2014, l'étude régionale sur la gestion et la valorisation des déchets dans les pays membres de la COI sera lancée début 2017 sur six mois. Cette étude, financée par l'AFD, fournira la base d'un futur programme d'action régional concret sur le court terme. L'UCCIOI utilisera également cette étude qu'elle coordonne avec la COI, en vue de la mise en œuvre de projets pilotes en matière de gestion et valorisation des déchets.

PRÊCHER PAR L'EXEMPLE

La COI poursuit son action en interne, en réfléchissant à la mise en place d'une stratégie sur la gestion de ses déchets et son suivi. Le tri du papier et la récupération des piles usagées sont déjà en place au sein de l'organisation, et 2017 viendra consolider son engagement, notamment au travers de la sensibilisation et d'autres actions de tri et de recyclage.

LE CHIFFRE

6,3 kg de piles usagées récupérées en 2016 au Secrétariat de la COI





COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

La COI soutient les ODD

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS

DÉVELOPPER UN PLAN RÉGIONAL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans la continuité des actions engagées par la COI lors de la COP 21 à Paris et afin de soutenir ses États membres dans la mise en œuvre de leur stratégie nationale « climat », la COI a initié le développement de son plan d'action régional sur le changement climatique. Le plan vise à identifier les vulnérabilités spécifiques des États membres, à les soutenir dans leurs actions d'adaptation et à réaliser les mesures énoncées dans leurs contributions nationales à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). La COI a bénéficié du soutien du programme Intra-ACP de l'Union européenne, pour financer la rédaction de ce document structurant pour les actions à venir de la COI en matière de changement climatique. Le plan sera soumis aux États membres pour approbation au début de l'année 2017.

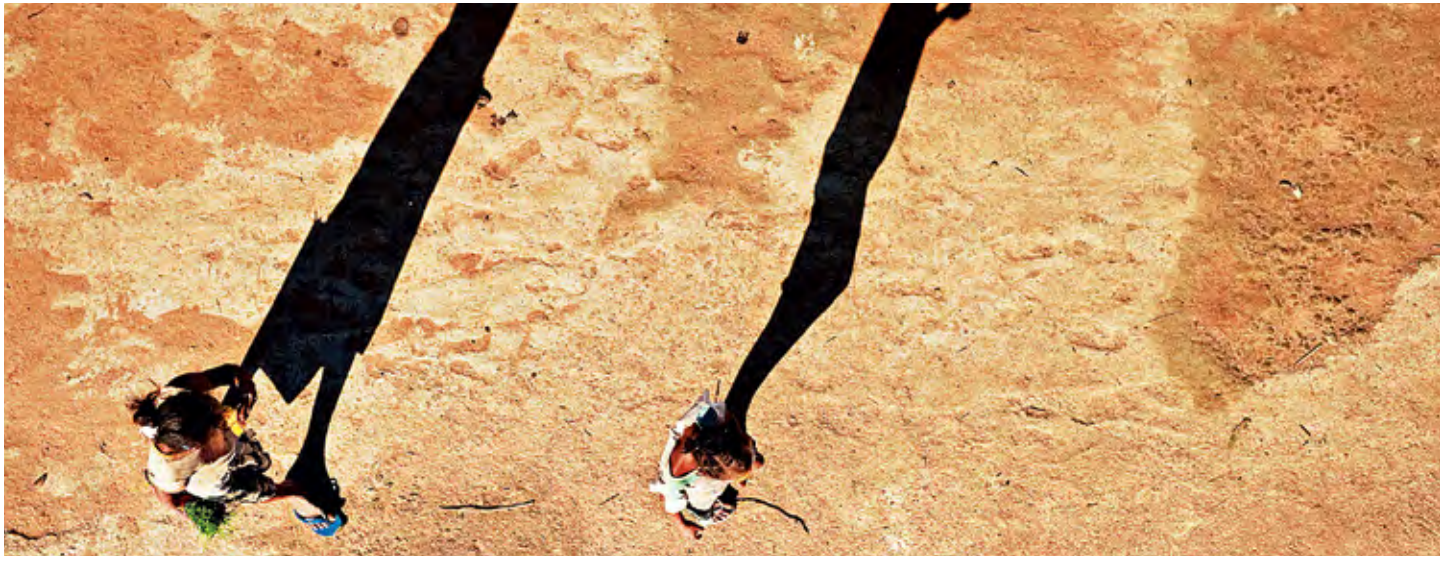
FINANCE CLIMAT

La COI est engagée depuis la fin de l'année 2015 dans un processus d'accréditation auprès du Fonds vert pour le climat. Cette accréditation permettra à la COI de solliciter directement des financements pour les projets régionaux d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique.

En septembre 2016, la COI s'est associée avec le Fonds vert pour le climat, l'AFD, la diplomatie française dans les pays membres ainsi que les gouvernements des Comores, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles pour organiser une série de conférences d'information et de sensibilisation sur le fonctionnement du Fonds vert pour le climat.

Le secteur privé, les gouvernements et les ONG ont ainsi pu découvrir l'existence du Fonds vert pour le Climat et prendre connaissance des procédures d'accès, des types de projet financés et des opportunités de développement pour la région.

Ces conférences se sont déroulées dans tous les pays membres, entre septembre et octobre 2016.



ACTION RÉGIONALE POUR LA RÉSILIENCE ET LE CLIMAT

En 2007, le Président des Seychelles a proposé la création d'une plateforme régionale baptisée « Le défi côtier de l'océan Indien occidental » (WIOCC) dans le but de « *galvaniser les engagements politiques, financiers et techniques et les actions aux niveaux national et régional sur l'adaptation au changement climatique, la promotion des écosystèmes résilients, et des moyens de subsistance durables* ».

En collaboration étroite avec la *Wildlife Conservation Society* (WCS) et le soutien de COI-ISLANDS, le WIOCC a étudié la faisabilité de la création d'un fonds fiduciaire de conservation (CTF) visant à couvrir les coûts immédiats et récurrents des défis environnementaux auxquels sont confrontés les pays concernés.

Un groupe de travail composé principalement de représentants gouvernementaux des pays signataires de la Convention de Nairobi a ainsi été mis en place.

En 2016, le groupe de travail s'est principalement concentré sur la préparation de plans d'action détaillés pour guider le développement d'un fonds fiduciaire de conservation pleinement opérationnel.



RENFORCER LES CAPACITÉS DES JEUNES POUR RÉPONDRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La COI reconnaît le rôle clé que jouent les jeunes dans la lutte contre le changement climatique et collabore étroitement avec les organisations dirigées par les jeunes dans la région pour les aider à prendre des mesures d'adaptation et d'atténuation et à accroître leur participation effective aux processus décisionnels.

Avec le soutien du projet COI-ISLANDS, le Réseau des jeunes du Commonwealth sur le changement climatique (CYCN) et l'organisation de jeunes SYAH ont organisé en 2016 un atelier de formation axé sur la diplomatie et le plaidoyer au bénéfice de jeunes praticiens de la lutte contre le changement climatique. Ces jeunes activistes ont ainsi reçu une formation intensive sur la manière de mobiliser et d'impliquer leurs pairs et les décideurs dans les débats relatifs au climat et à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat. Cet atelier a abouti à la création d'un programme annuel de formation et de renforcement des capacités de plaidoyer intitulé #Prep4COP. En parallèle, une boîte à outils dédiée aux jeunes sur le changement climatique produite par SYAH, avec le soutien de COI-ISLANDS, a été lancée en août 2016. Cet outil servira de ressources à tous ceux qui veulent trouver des informations clés sur l'impact du changement climatique et qui veulent inspirer les jeunes à prendre des mesures.

Par ailleurs, la COI a soutenu la participation d'une délégation de jeunes de Maurice, des Seychelles, des Comores et de Madagascar à la Conférence des jeunes (COY) et à la 22ème Conférence des Parties des Nations unies sur le changement climatique, en novembre 2016 au Maroc.





COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

La COI soutient les ODD

14 VIE AQUATIQUE

CONSERVER ET EXPLOITER DE MANIÈRE DURABLE LES OCÉANS, LES MERS ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

UN OCÉAN PORTEUR D'INNOVATIONS

La COI a organisé, avec le concours de la Préfecture de La Réunion et le soutien de l'UE, un atelier de travail sur l'économie bleue/océanique les 12 et 13 décembre 2016 à La Réunion. Cet atelier a permis de définir les grandes lignes d'un plan d'action régional en vue de faire de l'économie bleue/océanique un levier de croissance pour tous les pays membres. Il s'agit de tirer profit, de manière durable et responsable, du formidable levier de développement et d'innovations des vastes zones océaniques de l'Indianocéanie. A cette occasion, la COI a également renforcé sa collaboration avec le bureau pour l'Afrique orientale de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA) qui souhaite faire de l'initiative portée par la COI un programme emblématique de son mécanisme sous-régional de coordination.



CONDITIONS MINIMALES POUR L'ACCÈS À LA PÊCHE DANS LE SUD-OUEST DE L'OCÉAN INDIEN

Avec l'appui du projet SWIOFISH, le groupe de travail sur les Termes et conditions minimales (TCM) a tenu cinq réunions à ce jour et a finalisé 22 articles du Protocole TCM. Ces articles ont été approuvés par le groupe de travail pour la coopération et la consolidation dans la pêche thonière et seront présentés à la réunion de la CPSOOI pour approbation. Suivant l'aspect juridique et administratif du protocole, il est attendu que celui-ci soit signé par les États membres en 2017.

Par ailleurs, le groupe de travail sur les TCM a analysé un rapport d'étude portant sur la fusion de l'accord-cadre sur les pêcheries qui présente un grand intérêt pour l'accord de pêche de l'Union africaine. Les recommandations du groupe de travail portent sur l'amélioration de l'exercice de fusion, en tenant compte du fait que cela pourrait créer une nouvelle entité dans la région avec la transformation de la CPSOOI.

Le projet SWIOFISH a également participé à un atelier consultatif pour l'AfOA-OI organisé en collaboration avec le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union Africaine (UA-BIRA) et la SADC à l'occasion de la quatrième réunion de la SADC sur la pêche INN. Une feuille de route pour la coopération régionale en matière de suivi et contrôle des pêches en AfOA-OI a été adoptée et des domaines prioritaires pour la coopération régionale dans ce domaine ont été identifiés. Cette feuille de route vise une plus grande cohérence entre les différentes initiatives dans la région et pourrait conduire à la fusion de plusieurs initiatives régionales en matière de suivi, contrôle et surveillance.

APPUI AUX ACTEURS DE LA PÊCHE ARTISANALE

A la suite d'un processus initié début 2013 avec l'aide du programme SmartFish, les organisations professionnelles de pêche artisanale des pays de la COI se sont regroupées, donnant naissance fin 2015 à la Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien (FPAOI). Cette structure se donne pour mandat de rapprocher les pêcheurs artisans des centres de décision influant sur la gestion des ressources dont ils dépendent, et de favoriser les échanges entre leurs organisations socio-professionnelles dans une optique de partage d'expériences et de coopération technique.

Durant sa première année de fonctionnement, la FPAOI s'est attelée à une série d'activités qui lui ont permis de se faire connaitre sur la scène régionale grâce à l'appui du programme COI-SmartFish. Par ailleurs, le soutien de la COI a conduit à la validation de deux projets de soutien qui seront mis en œuvre à travers le CTA (financement de l'UE) et la COI (5 millions $ de la Banque mondiale).

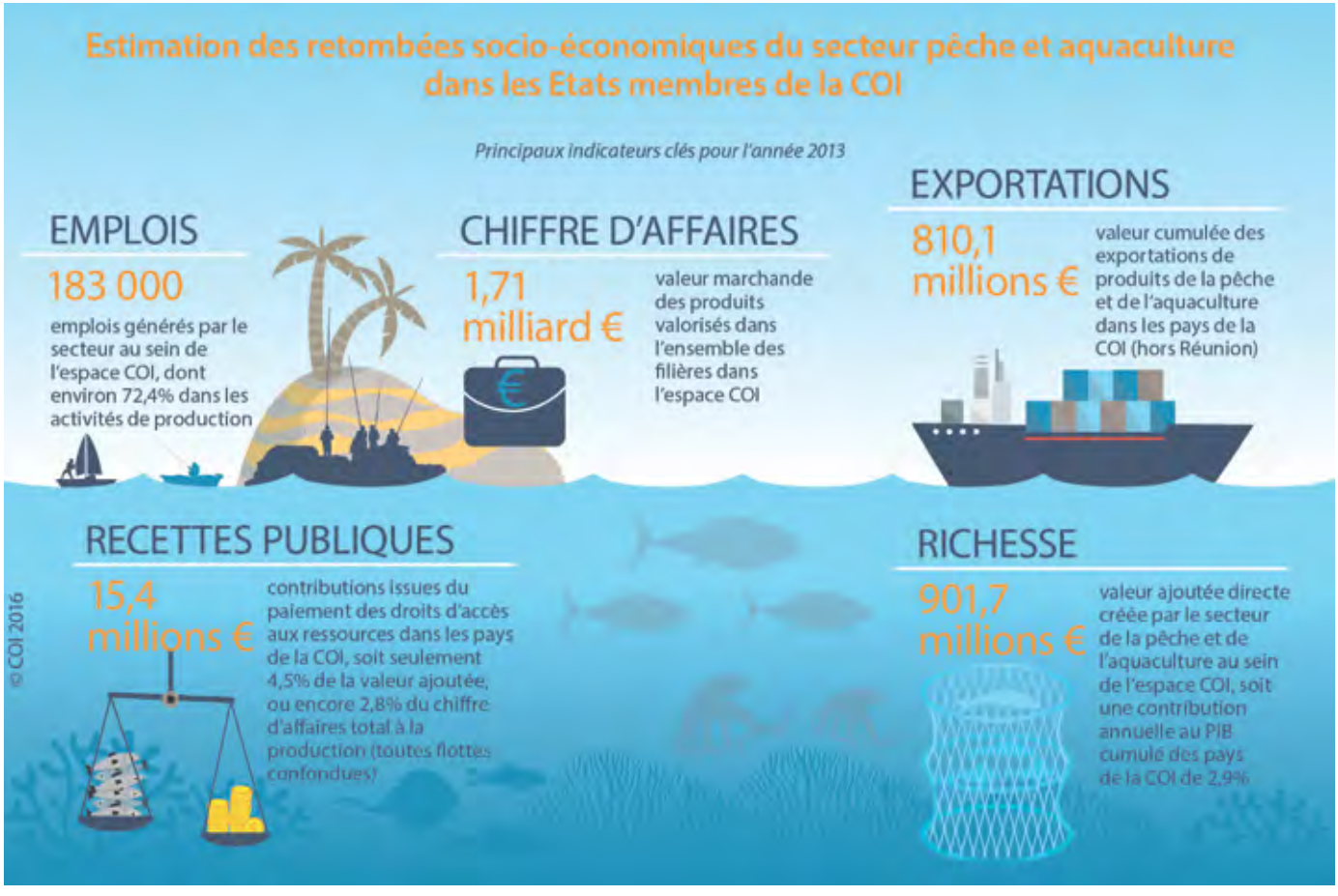
Mais le soutien qu'apporte la COI pour permettre une meilleure reconnaissance de la pêche artisanale dépasse ses cinq États membres. En 2016, la COI est devenue un partenaire de la FAO dans la mise en œuvre des nouvelles « Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté ». La COI s'est associée à la SADC pour appuyer les efforts des États et de la société civile de la région Afrique australe - océan Indien dans la mise en œuvre de cet instrument, le premier de son genre, élaboré à travers un processus consultatif mondial.



ESTIMATION DES RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES DU SECTEUR PÊCHE ET AQUACULTURE

L'étude publiée en 2016 apporte un éclairage sur le poids économique de ce secteur jusque-là peu et mal documenté, mettant en lumière la création de valeur aux différentes étapes des filières et permettant ainsi une meilleure appréciation de leur contribution réelle aux économies de la région.

Les résultats sont par ailleurs analysés en regard des investissements consentis par les États pour la gestion de ce secteur, dans un contexte où les dysfonctionnements observés dans sa gouvernance sont souvent imputables à la faiblesse des moyens alloués pour la fourniture de services clés.



Source : d'après C.Breuil, Y.Yvergniaux, D.Greboval, « Le secteur des pêches et de l'aquaculture dans l'espace COI : retombées socio-économiques versus dépenses publiques engagées pour sa gestion », COI/2016

SANDEEP, REVENDEUR DE POISSONS ET D'OURITES

Sur le bord de la route, dans le village de Grand Gaube situé au nord-est de l'île Maurice, un étalage brille au soleil. En vente, des produits de la mer dont des poulpes appelés « ourites ». Cet étal bien achalandé, c'est celui de Sandeep et sa sœur aînée.

Ancien ingénieur mécanique, il s'est lancé dans la vente des produits de la mer il y a trois ans. Un vrai virage à 180 degrés ! Casquette vissée sur la tête et sourire communicatif, Sandeep a su rapidement se faire connaître des pêcheurs du coin, notamment ceux du débarcadère de Melville situé à quelques encablures de son échoppe. Et pourtant, il impose des conditions : « *j'ai besoin que la mer nous fournisse encore beaucoup de poissons dans les années à venir alors j'impose une taille minimum aux pêcheurs qui travaillent avec moi* ». Ce critère n'est pas une lubie mais bien un choix réfléchi et assumé. C'est donc tout naturellement que Sandeep se dit « *extrêmement ravi que le gouvernement ait enfin décidé d'une fermeture de la pêche à l'ourite pour toute l'île cette année* ». Les résultats ont été au rendez-vous : Sandeep a pu récolter pendant la première semaine de réouverture de la pêche près de 62 kg d'ourites fraiches, puis plus de 67 kg les deux semaines suivantes. « *Je pouvais à peine collecter 5 kg d'ourites par semaine avant cette fermeture. Pourtant la demande est forte, les Mauriciens aiment bien leur cari d'ourite frais* », rappelle-t-il avec sérieux.



FERMETURE DES PÊCHES

Suite au projet pilote de fermeture volontaire dans quelques villages du sud de l'île Maurice en 2015, le gouvernement mauricien a décidé, avec l'appui du programme COI-SmartFish, financé par l'UE, et du programme GEF/SGP/UNDP, d'instaurer une période de fermeture nationale du 15 août au 15 octobre 2016. Quatre ONG ont été mobilisées sur le terrain pour sensibiliser les communautés de pêcheurs. Cette fermeture a concerné toutes les personnes qui pêchent l'ourite, professionnels et amateurs. La décision du gouvernement mauricien d'appliquer pour la première fois une période de fermeture s'inspire aussi de l'expérience de l'île mauricienne de Rodrigues, où une fermeture annuelle de la pêche aux ourites, soutenue dès ses débuts en 2012 par la COI, a permis d'augmenter significativement les prises. Il faut dire que les ourites doublent de poids tous les 35 jours si bien qu'un relâchement de la pression sur l'espèce favorise la reproduction et le grossissement des spécimens.

Le programme SmartFish, mis en œuvre conjointement avec la FAO, a mené une fermeture pilote de la pêche à l'ourite dans quelques villages de Pemba (Zanzibar) et a soutenu le déplacement de représentants tanzaniens à Rodrigues pour une visite d'échange.

LA COI RÉCOMPENSÉE AU NIVEAU INTERNATIONAL

Deux projets de surveillance des pêches mis en œuvre par la COI à travers son projet SmartFish ont été récompensés par le Réseau international de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches (IMCS), lors de la réunion du réseau mondial de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) qui s'est tenue en mars 2016 à Auckland, Nouvelle-Zélande.

Le premier prix remporté par la COI distingue un projet pilote mené par COI-SmartFish en Tanzanie : la déclaration et l'octroi de permis aux bateaux de pêche. Grâce à l'adoption d'une méthode d'inspection qui distingue les bateaux déclarés des bateaux non enregistrés, les revenus de l'industrie de la pêche pourraient sensiblement augmenter.

Le second prix récompense la mise en place d'une unité multi-agences pour répondre au crime environnemental organisé, incluant les crimes halieutiques. Ces crimes halieutiques concernent la pêche illégale et la pêche à l'explosif, le minage illégal, la contrebande de la faune, de la flore et du bois en Tanzanie.



LE MOZAMBIQUE INTÈGRE LE PRSP

Un protocole d'accord a été signé entre la COI et le ministère de la Pêche du Mozambique le 24 août 2016. Ce protocole permettra au Mozambique de participer pleinement aux activités du PRSP, notamment de :

- devenir membre de l'Unité de coordination régionale (UCR), gouvernance du mécanisme PRSP ;
- participer aux missions régionales sur tous les navires affrétés ainsi qu'aux missions de survol ;
- avoir accès à la base de données régionale StaRFISH que le Mozambique alimentera de ses données nationales ; et,
- intégrer le groupe de travail des gestionnaires des observateurs de la COI.

Le programme « observateur régional » a été créé avec la mise en place d'un groupe de travail en 2015. Le processus a été étendu au Kenya, à la Tanzanie et au Mozambique en 2016 et a bénéficié du soutien du projet SWIOFISH piloté par la COI sur financement de la Banque mondiale. Le programme a créé un groupe d'observateurs régionaux et un schéma de déploiement. Maurice et les Comores ont reçu le support du PRSP pour élaborer leur programme national d'observateurs. Un tel support sera également fourni aux autres pays de la Commission des Pêches du Sud-Ouest de l'océan Indien (CPSOOI) avec le concours du projet SWIOFISH.



LES CHIFFRES CLÉS DE 2016

4 384 JOURS
d'observation dans la région de la COI pour la soixantaine de thoniers senneurs enregistrés

1,535 MILLION €
de subventions de l'UE à destination de six des huit pays participant au PRSP pour l'organisation de patrouilles conjointes de surveillance des pêches

40 JOURS
de patrouille avec un seul navire ayant permis de mener 18 inspections et de constater 2 infractions

55 HEURES
de mission de surveillance aérienne

RENFORCEMENT DU RÉSEAU RÉCIF

Les récifs coralliens – et habitats associés (herbiers et mangroves) - constituent pour les États insulaires et continentaux de la région du Sud-Ouest de l'océan Indien un patrimoine considérable, compte tenu des services écologiques et socio-économiques qu'ils produisent.

Mais les menaces de destructions sont nombreuses. D'ailleurs 2016 a été une année particulièrement critique pour la région à cause de l'impact du phénomène El Niño. Tout ceci rend d'autant plus nécessaire et utile le suivi de l'état de santé des récifs et de ses écosystèmes associés avec le concours du projet COI-Biodiversité.

Le Réseau Récif régional a été réactivé depuis 2015, et tous les pays de la sous-région ont achevé leurs rapports nationaux en 2016. Ceux-ci ont servi à l'élaboration du rapport récif régional dont les conclusions ont été présentées à l'assemblée générale de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (*International Coral Reef Initiative* - ICRI) tenue à Paris en novembre 2016. Ces conclusions seront prises en compte dans la préparation du rapport du Réseau Récif mondial (*Global Coral Reef Monitoring Network* - GRMN) sous l'égide de l'ICRI.



20 ANS AU CHEVET DES RÉCIFS

Le Réseau Récif, mis en place avec le soutien de la COI, fête ses 20 ans en 2017. Ce réseau régional et les réseaux nationaux contribuent activement au suivi et à la préservation des récifs coralliens du Sud-Ouest de l'océan Indien. La longévité du réseau régional est remarquable et prouve l'engagement des parties prenantes en faveur de la conservation de ces écosystèmes essentiels à la biodiversité comme à l'économie.

ESPÈCES MARINES ENVAHISSANTES

Ne vous laissez pas tromper par sa beauté. L'étoile de mer couronne d'épines est une espèce marine envahissante qui menace l'équilibre de l'écosystème marin aux Seychelles. Cette étoile de mer qu'on retrouve essentiellement à Mahé dégrade l'écosystème marin, ce qui a des conséquences sur les activités économiques liées au tourisme. Le projet COI-Biodiversité aide donc l'Autorité des parcs nationaux des Seychelles (SNPA) pour contrôler la population d'étoiles de mer couronne d'épines en collaboration avec les centres privés de plongée de l'île.

Cet appui de la COI s'inscrit dans la mise en œuvre du plan d'action régional pour la gestion de ces espèces envahissantes adopté à Maurice, grâce à l'appui du projet COI-Biodiversité. En 2016, un atelier de formation des responsables portuaires et des biologistes marins des pays bénéficiaires a été organisé, en partenariat avec le MOI.

Le projet COI-Biodiversité appuie, en outre, la Convention de Nairobi pour amender le protocole relatif aux aires protégées, à la faune et à la flore sauvages afin d'y intégrer les espèces envahissantes.

MISE EN PLACE D'UNE AIRE MARINE PROTÉGÉE TRANSFRONTALIÈRE ENTRE LE KENYA ET LA TANZANIE

L'objectif de cette initiative soutenue par le projet COI-Biodiversité est triple :

- harmoniser les politiques et intégrer les activités de production dans la gestion des écosystèmes marins partagés par les deux pays ;
- renforcer les capacités en matière de restauration et de conservation des écosystèmes, aux niveaux local, national et transfrontalier ; et,
- mettre en œuvre des actions pilotes d'aménagement du territoire axées notamment sur la pêche et les aires protégées.

L'atelier organisé à Tanga (Tanzanie), en juillet 2016 a permis de fixer les orientations et d'identifier les actions prioritaires à réaliser en 2017.

Des initiatives similaires sont à envisager pour les pays membres de la COI qui partagent plusieurs kilomètres de frontières maritimes et des espèces marines migratrices d'importance mondiale telles les tortues et baleines.





DES PARTENARIATS NOUVEAUX EN FAVEUR DES ZONES CÔTIÈRES

La COI, à travers son projet GDZCOI, a signé deux partenariats qui permettront de préserver et de valoriser les zones côtières aussi riches que fragiles de la région. Ces partenariats ont été noués entre :

- le Parc national de Port-Cros (France), la COI et la *Seychelles National Park Authority (*SNPA). Le Parc national de Port-Cros, en France, possède une expérience de 50 ans dans la gestion des parcs, et propose de partager cette expertise avec les gestionnaires de zones côtières des pays de la COI. Sur la base de ce partenariat, une opération d'échange d'expertises entre agents du Parc national de Port-Cros et les agents de la SNPA s'est déroulée en septembre 2016. Pendant un stage d'immersion de 4 semaines, deux agents seychellois ont ainsi pu bénéficier de l'expertise des équipes de gestionnaires du parc et travailler sur les îles de Port-Cros et de Porquerolles sur des sujets variés, tels que l'accueil et l'encadrement des activités touristiques, les aménagements de sentiers pédestres et sous-marins, la mangrove, la surveillance des sites, ou encore le suivi scientifique des écosystèmes ;
- le comité français Réserve de Biosphère (programme *Man And the Biosphere* de l'UNESCO) et la COI. Dans le cadre de ce partenariat initié en 2015, le projet a cette année encore accueilli un stagiaire en Master « Réserve de Biosphère ». Posté à Mohéli (Union des Comores), le stagiaire a réalisé une étude de faisabilité pour une inscription de cette île en Réserve de Biosphère. Cette étude, encadrée par la présidente du comité français, a favorisé l'engagement du gouvernement comorien dans le processus d'inscription. Le montage du dossier est actuellement en cours.



L'inscription de Mohéli (Union des Comores) en tant que Réserve de Biosphère est actuellement à l'étude dans le cadre du programme *Man and the Biosphere*

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

La COI soutient les ODD

15 VIE TERRESTRE



PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES TERRES ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

SUIVI ÉCOLOGIQUE DES FORÊTS

Des dispositifs de suivi écologique ont été mis en place dans la forêt du Karthala aux Comores et dans les forêts côtières de Mombasa au Kenya avec l'appui du projet COI-Biodiversité. L'objectif de cette action est de suivre régulièrement l'évolution des écosystèmes forestiers en vue de prendre les mesures de conservation qui s'imposent en temps voulu. Les méthodes préconisées dans les deux sites ont donné des résultats probants à La Réunion et à Maurice : il s'agit de placettes de suivi et de l'utilisation de bryophytes (plantes sans racines, ni tiges, ni feuilles, comme les mousses) qui constituent des indicateurs de changement climatique.

Avec la mise en place de ces systèmes de suivi écologique des forêts, mais aussi la création d'un réseau d'herbiers connecté au *Botanic Research And Herbarium Management System* (BRAHMS) et l'introduction d'une méthode participative d'identification des plantes (Pl@ntNet), la COI entend harmoniser les méthodes de gestion des ressources de la biodiversité terrestre de l'océan Indien.



SAÏDI ALIKINDZA , LE BOTANISTE AUTODIDACTE

La forêt côtière du Kenya n'a plus de secret pour lui, ou presque. Au cœur de cette luxuriance tropicale, Saïdi Alikindza reconnaît une plante en quelques secondes. Ce quadragénaire élancé d'un naturel modeste impressionne les écoliers, touristes ou scientifiques qu'il accompagne dans la forêt. Et pourtant, Saïdi n'a jamais fréquenté les bancs de l'université…

Saïdi a passé toute sa vie à Kilifi, un comté situé au nord-est de la route vers Mombasa, où il est installé avec sa femme et leurs deux enfants. Ce « professeur » autodidacte n'aurait jamais imaginé qu'un jour il deviendrait expert en botanique. « Je n'ai pas reçu d'éducation de haut niveau », avoue-t-il, presque sur le ton de l'excuse. Qu'importe ! En 1995 il fait la rencontre marquante de chercheurs venus de Nairobi pour réaliser des travaux sur le terrain. C'est une révélation : *« ils m'ont inspiré, ils m'ont tout appris »*, si bien qu'*« aujourd'hui, la botanique coule dans mes veines ! »*, dit-il avec une pointe de fierté. Curieux de nature et profondément attaché aux forêts foisonnantes de Kilifi, Saïdi est devenu un des plus grands spécialistes des plantes de la région et l'un des acteurs du projet de suivi écologique des forêts soutenu par COI-Biodiversité.

Mais il ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. *« Je rêve d'acquérir un petit terrain pour créer ma propre forêt indigène »*, confie-t-il. Ce serait un premier pas vers la création rêvée d'un centre de documentation pour les générations futures lorsqu'il sera trop vieux pour arpenter les forêts.

BIODIVERSITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Composante phare du projet COI-Biodiversité, un appel à propositions lancé en juillet 2015 a suscité un fort engouement régional avec 360 dossiers reçus. L'objectif est de soutenir les initiatives des acteurs non étatiques visant à promouvoir le développement économique durable, la gestion de la biodiversité terrestre et côtière et à améliorer les conditions d'existence des communautés de base dans les îles et sur le continent au Kenya et en Tanzanie. La sélection des projets qui obtiendront un financement est en cours d'instruction.

« Notre biodiversité est une fierté nationale, elle est aussi source de bien-être et de bénéfices durables pour la population malgache. Adopter un comportement éco-citoyen revient à prendre conscience des conséquences sociales ou environnementales de chacune de nos actions et de changer nos mauvaises habitudes. »

Dr Johanita Ndahimananjara,
ministre de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts de Madagascar

PROTÉGER LES ESPÈCES ENDÉMIQUES RARES ET EMBLÉMATIQUES DE LA RÉGION

La COI appuie les initiatives de ses pays membres portant sur la protection des espèces endémiques rares et emblématiques de la sous-région. Outre leur importance écologique, ces espèces ont aussi une valeur écotouristique.

C'est le cas de la tortue angonoka endémique de Madagascar. Cette tortue de terre est menacée par les feux de brousse qui détruisent son habitat naturel et plus encore par le braconnage. Son endémicité et sa rareté lui confèrent une valeur considérable sur le marché noir international. Les principales destinations de ce trafic illicite sont les pays d'Asie du Sud-Est et d'Afrique orientale. Les seules tortues qui vivent encore dans leur milieu naturel se trouvent dans le Parc national de la Baie de Baly. Le nombre d'individus adultes est estimé à seulement 170 en 2016 contre 400 en 2011 ! Aussi, un programme de reproduction de l'angonoka est initié à Rodrigues (Maurice).

L'écotourisme lié à la visite des parcs nationaux constitue la deuxième source de devises pour Madagascar. Il génère plus de 30 000 emplois dans le secteur des transports, de l'hôtellerie et de la restauration. C'est donc tant pour préserver les espèces endémiques menacées que pour soutenir un développement touristique respectueux de l'environnement que le projet COI-Biodiversité s'implique aux côtés de ses pays membres. Une contribution a ainsi été faite à la Journée de la biodiversité à Madagascar où l'accent a été mis sur la lutte contre le trafic de tortues angonoka.

En 2016, la COI a aussi soutenu la célébration de la journée de la tortue aux Comores, en partenariat avec les communautés locales et le Parc national de Mohéli.



INTRODUCTION DU CAPITAL NATUREL DANS LA COMPTABILITÉ NATIONALE

La COI soutient l'intégration du capital naturel dans les comptabilités nationales de ses pays membres. Cet accompagnement a débuté avec le projet COI-ISLANDS et se poursuit à travers COI-Biodiversité.
L'objectif 2 d'Aichi demande en effet aux États signataires de la Convention sur la diversité biologique (CDB) d'inclure la nature comme une richesse dans la planification économique et sociale.

Suite à un état des lieux réalisé pour Madagascar et les Comores, une feuille de route a été adoptée dans le cadre du projet COI-Biodiversité. En 2016, deux ateliers de renforcements de capacités ont été organisés à Madagascar, respectivement en partenariat avec l'Université d'Antananarivo et le Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFEE).

Des études de cas sur la comptabilité écosystémique du capital naturel (*Ecosystem and Natural Capital Accounting* - ENCA) seront réalisées en 2017 à Nosy Be (Madagascar) et à Mohéli (Comores).



CONSERVER LES FORÊTS SÈCHES DE L'INDIANOCÉANIE

Dans le cadre des échanges d'expertise inter-îles soutenus par le projet GDZCOI, trois experts mauriciens ont participé à un atelier régional de validation des protocoles techniques pour restaurer et conserver la forêt sèche de La Réunion sur les quatre prochaines années (projet LIFE+ Forêt Sèche du Parc national de La Réunion). Au total, plus de 80 experts régionaux étaient présents à l'atelier, contribuant à sa réussite. Les protocoles et itinéraires techniques ont été validés, permettant de basculer de la phase préparatoire (2015-2016) à la phase concrète de conservation (fin 2016-2020).

Une bonne pratique rodriguaise bientôt répliquée aux Seychelles ! Ou quand le point focal national seychellois et le référent technique pour Rodrigues ont une vision commune pour une solution de contrôle biologique des espèces envahissantes.





COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

La COI soutient les ODD

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET INCLUSIVES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES À TOUS

UNE DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE REDYNAMISÉE

L'année 2016 a été marquée par la relance de l'Association des parlementaires des pays membres de la COI (AP-COI) à laquelle ont activement pris part une vingtaine d'élus de l'Indianocéanie. Pour Mme Maya Hanoomanjee, présidente de l'Assemblée nationale de Maurice, *« la diplomatie parlementaire, à travers l'AP-COI, est appelée à jouer un rôle croissant pour le renforcement des institutions démocratiques, la stabilité politique, la bonne gouvernance et, in fine, pour le développement de nos pays »*.

Quelques mois après l'adoption de la Charte de l'AP-COI au mois de mai 2016 à Maurice, le Comité exécutif de l'Association a tenu sa première réunion en septembre 2016 aux Seychelles, en partenariat avec le Secrétariat général de la COI et avec le soutien de l'UE. Cette rencontre a permis au Comité exécutif d'initier une réflexion approfondie sur le plan d'action de l'AP-COI pour 2017, notamment dans les domaines de la paix et la stabilité régionale, de la promotion des intérêts des PEID, du partenariat ACP-UE post-Cotonou ou encore de la sécurité sanitaire et alimentaire régionale.

Souhaitant battre le fer tant qu'il était encore chaud, les membres du Comité exécutif de l'AP-COI ont effectué leur première activité sur le terrain avec une mission d'observation des élections législatives aux Seychelles conduite M. Freddie Mahazoasy, vice-président de l'Assemblée parlementaire de Madagascar (photo ci-contre).

OBSERVATION DES ÉLECTIONS EN UNION DES COMORES

A la demande du gouvernement comorien, la COI a envoyé une mission d'observateurs aux deux tours du scrutin présidentiel qui se sont tenus respectivement le 21 février et le 10 avril 2016 ainsi qu'au 3ème tour (partiel) tenu sur l'île d'Anjouan uniquement le 11 mai 2016.

Ces missions étaient dirigées par le Commissaire électoral de Maurice, M. Irfaan Rahman. L'équipe d'observateurs étaient composée d'élus et d'anciens élus des autres pays membres de la COI.

Les observateurs de la COI s'étaient déployés dans plusieurs bureaux de vote de Ngazidja lors du premier tour et dans ceux de la même île et d'Anjouan lors du second. Durant ces missions, ils ont rencontré leurs homologues de l'UA, de l'UE, de l'OIF, et de la Ligue arabe.

La mission s'était félicitée des bonnes conditions générales dans lesquelles s'étaient déroulées les élections, ce qui a contribué à l'enracinement de la culture démocratique en Union des Comores.



VERS UNE NOUVELLE STRATÉGIE RÉGIONALE DE SÉCURITÉ MARITIME

La 3ème réunion ministérielle sur la sécurité et la sûreté maritimes en AfOA-OI s'est tenue à Djibouti en mai 2016. Les ministres et hauts représentants des pays de l'AfOA-OI, des organisations régionales, dont la COI, et des partenaires ont soutenu l'orientation de la COI sur MASE et adopté une Déclaration commune visant l'élaboration d'une nouvelle stratégie sur la sécurité et la sûreté maritimes en AfOA-OI en ligne avec la Stratégie maritime intégrée à l'horizon 2050 de l'UA (AIMS 2050) et la Charte de l'UA sur le transport maritime, entre autres. Cette nouvelle stratégie régionale devra suivre les orientations prioritaires fixées par les ministres et hauts représentants, à savoir :

- la consolidation des régulations et de la gouvernance maritimes ;
- la promotion de la sécurité et de la sûreté maritimes et l'amélioration des contrôles financiers et des procédures judiciaires dans le domaine ;
- la promotion de l'économie bleue et le développement des infrastructures maritimes ;
- le développement des ressources humaines et techniques dans le domaine maritime ; et,
- la protection de l'environnement marin et la gestion durable des ressources.

Les membres du comité de pilotage du Programme MASE financé par l'UE, réunis à Djibouti en avril 2016, ont activement participé à la préparation de la réunion ministérielle.

A la suite de la réunion ministérielle, le coordonnateur du programme MASE, posté auprès de l'IGAD, et les membres de l'Unité anti-piraterie de la COI (UAP), basée aux Seychelles, ont présenté la plus-value de ce programme financé par l'aide européenne et sa contribution concrète aux efforts continentaux et internationaux de sécurité maritime à l'occasion du Sommet extraordinaire de l'UA consacré à cet enjeu, en octobre 2016 au Togo.



Les ministres et hauts représentants des pays de l'AfOA-OI après l'adoption de la Déclaration de Djibouti sur la sécurité et la sûreté maritimes de mai 2016.

UNE ARCHITECTURE RÉGIONALE DE SÉCURITÉ MARITIME RENFORCÉE

La mise en œuvre des composantes du programme MASE gérées par la COI, à travers son UAP, entre dans une nouvelle phase avec l'opérationnalisation du Centre régional de fusion de l'information maritime (CRFIM) à Madagascar et du Centre régional de coordination opérationnelle de l'action de l'État en mer (CRCO) aux Seychelles. Cette modernisation de l'outil de sécurité maritime contribue activement à la sécurisation globale de l'espace COI. Ces centres participent également à la mise en œuvre effective de certains volets de l'AIMS 2050.

FORMATION SUR LE DROIT INTERNATIONAL MARITIME

Une trentaine d'acteurs de la sécurité maritime des pays membres de la COI, de Djibouti, du Kenya, du Mozambique et de la Somalie ont suivi une formation sur le droit international maritime, particulièrement sur le droit de la mer et sur le mode de fonctionnement d'un centre d'opérations maritimes. Cette formation, tenue du 5 au 9 décembre 2016 à Madagascar, a contribué au renforcement global des capacités des acteurs nationaux impliqués dans les projets régionaux de renforcement de la sécurité et de la sûreté maritimes.



Madagascar – 5-9 décembre 2016 – Formation en droit de la mer et sécurité maritime



COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

La COI soutient les ODD

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN OEUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LE REVITALISER

DES PARTENARIATS SOLIDES

La COI bénéficie du soutien d'une dizaine de partenaires techniques et financiers pour mettre en œuvre ses projets, animer la coopération régionale et, in fine, accompagner ses États membres sur la voie d'un développement authentiquement durable.

Ces partenariats sont d'autant plus nécessaires que la COI et ses États membres ne sont pas en mesure, seuls, de répondre aux nombreux défis de l'Indianocéanie. En cela, la contribution des partenaires au développement facilite l'atteinte des ODD à l'horizon 2030 grâce à une action collective dynamique et concertée.

UNION EUROPÉENNE

Premier contributeur mondial à l'aide au développement, l'UE est aussi le premier partenaire au développement de la COI. Cette relation a débuté dès les premières années de la COI et s'est progressivement renforcée au fil des projets financés sur fonds européens. Depuis 2005, l'UE a financé 17 projets de coopération mis en œuvre par la COI pour un montant total de 156 millions € des FED. La contribution de l'UE au développement de la grande région de l'AfOA-OI est appelée à s'amplifier dans le cadre du 11ème FED couvrant la période 2015-2020. Consciente des spécificités insulaires, l'UE accompagne la COI dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, de la connectivité régionale, des pêches, de la lutte contre les effets du changement climatique ou encore de la préservation de la biodiversité régionale, entre autres.

« La COI est un acteur de coopération régionale de proximité. Elle a su développer son influence dans la région et s'impose comme une organisation respectée et crédible. […] L'appui de l'UE constitue une opportunité pour la COI d'amplifier son action diplomatique et d'approfondir son rôle politique. »

Marjaana Sall,
Ambassadeur et chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice, de l'Union des Comores et de la République des Seychelles

LA COOPÉRATION FRANÇAISE

La France est le deuxième partenaire financier et technique de la COI, principalement au travers de l'AFD. Le Conseil régional et le Conseil départemental de La Réunion participent aussi activement aux activités de la COI.

Agence française de développement

Institution financière publique, l'AFD agit depuis 75 ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable dans les pays du Sud et dans les Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le gouvernement français. Les interventions de l'AFD auprès de la COI s'inscrivent dans la stratégie de soutien de la France à la COI, dont elle est membre, et ce en adéquation avec les orientations stratégiques de l'organisation régionale, notamment sur le développement durable. Les interventions de l'AFD se concentrent pour une large part sur les biens publics mondiaux comme la santé publique, la lutte contre les effets du changement climatique, la gestion des risques naturels et la préservation de l'environnement. L'appui de l'AFD va néanmoins au-delà et touche également à l'économie, à l'énergie ou encore à la gestion des déchets.

« Dans les prochaines années, l'AFD compte poursuivre son partenariat avec la COI sur les biens publics mondiaux afin d'accompagner la dynamique régionale en vue de la réalisation des ODD ».

Matthieu Discour,
directeur de l'AFD pour Maurice et les Seychelles

Fonds français pour l'environnement mondial

Le FFEM est un fonds public destiné à favoriser la protection de l'environnement mondial dans les pays en développement.
Il finance, à hauteur de 1,2 million €, le projet GDZCOI. Ce projet se distingue par sa démarche participative, du local au régional, et par son approche globale allant des crêtes aux côtes.

La coopération territoriale française

Un des enjeux pour les années à venir consiste à amplifier la coopération et les synergies entre le FED et le FEDER, pour les projets de développement en Indianocéanie. Une réflexion et des consultations sont en cours, entre la COI et le Conseil régional de La Réunion qui est l'autorité de gestion d'INTERREG V. Il s'agit d'optimiser l'articulation entre le FED et le FEDER. A noter également que le Conseil régional et le Conseil départemental sont engagés dans des activités de coopération thématique en matière d'énergie renouvelable et de culture. Ils participent aussi au renforcement des capacités du Secrétariat général de la COI par la mise à disposition de jeunes professionnels réunionnais de talent.

Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international

Le ministère français des Affaires étrangères et la préfecture de La Réunion ont financé la parution du livre Patrimoines partagés. Illustré de belles images anciennes et actuelles de toute la région, Patrimoines partagés valorise les traits communs des îles de l'Indianocéanie.

BANQUE MONDIALE

La Banque mondiale appuie la COI dans deux domaines :

- la réduction des risques de catastrophes à travers le programme de protection financière des îles du projet COI-ISLANDS financé par l'UE ;
- les pêches à travers le Fonds pour l'environnement mondial au profit du projet SWIOFISH 1 et 2.

SYSTÈME DES NATIONS UNIES

Des agences spécialisées des Nations unies appuient techniquement la COI dans la mise en œuvre de ses activités dans des domaines aussi divers que l'économie, la santé, les gestions des risques de catastrophes, la sécurité maritime, la sécurité alimentaire. La COI entretient notamment un partenariat solide avec la FAO dans le cadre du programme COI-SmartFish ainsi que dans celui du PRESAN. La COI travaille également avec l'UNECA, l'ONUSIDA, l'UNISDR, l'OMS ou encore l'OIE.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

La BAD vise le recul de la pauvreté dans ses pays membres et contribue à leur progrès social et à leur développement économique durable. C'est à travers son Département des États fragiles que la BAD finance le Projet multisectoriel d'assistance technique et de renforcement des capacités dans le domaine du genre à hauteur de 958 000 $.

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

A l'occasion du 31ème Conseil des ministres de la COI de février 2016, la République populaire de Chine est devenue le premier État à accéder au statut de membre observateur. En décembre 2016, l'Ambassadeur de la République populaire de Chine à Maurice a signé un accord de don d'un montant de 100 000 $ au profit du Secrétariat général de la COI. C'est la cinquième fois que la Chine apporte son appui à la COI.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

La COI et l'OIF ont signé le 9 juin 2016, un Accord-cadre de coopération modernisé qui s'intéresse à trois domaines d'intérêts communs, à savoir (i) stabilité politique et diplomatie, (ii) langue, culture et éducation, et (iii) développement économique et environnement durable. A noter, enfin, qu'à travers son programme de volontariat international, l'OIF met à la disposition de la COI un volontaire en appui à la communication.

MOBILISATION DE NOUVEAUX PARTENAIRES

La diversification des partenariats est essentielle à la poursuite et à l'amplification des actions de la COI. Le Secrétaire général a ainsi eu des entretiens avec les responsables de nombreux partenaires au développement, dont le FIDA, le *Qatar Development Fund,* la Haute-Commission d'Australie à Maurice, entre autres.



RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

SÉMINAIRE DE RÉFLEXION

En prévision de l'élaboration du Plan de développement stratégique (PDS) 2017-2020, les membres du Comité de direction et les chefs de projet ont participé à un séminaire de réflexion en mai 2016. Cette rencontre a permis aux responsables de la COI d'évaluer la mise en œuvre du PDS 2013-2016 et, ce faisant, la performance de l'organisation.

Ces échanges ont constitué la base des discussions sur l'orientation possible de la COI dans le cadre de son PDS 2017-2020. A noter qu'il s'agissait là aussi du dernier séminaire de réflexion auquel participait le Secrétaire général sortant, M. Jean Claude de l'Estrac, qui en a profité pour partager sa vision pour l'avenir de l'organisation et plus largement de l'Indianocéanie.



UNE GESTION MODERNISÉE DES RESSOURCES HUMAINES

Certaines innovations ont marqué l'année 2016, dont la révision et l'actualisation de la base de données de recrutement qui permettra dans un proche avenir à des experts et autres professionnels de la région de déposer leur demande en s'inscrivant sur une plateforme en ligne.

Il est aussi question d'introduire un nouveau système informatique (HRIS) afin de moderniser la gestion des ressources humaines de la COI. Cet outil permettra, notamment, aux agents de consulter les informations les concernant (fiche de présence, balance de congés etc…), de mettre à jour leur CV et de soumettre leur demande de congé en ligne. Ce système informatique devrait conduire à plus d'efficacité dans la gestion du personnel.

Le département des ressources humaines a poursuivi et renforcé ses activités en ce qu'il s'agit, entre autres, (i) des formations (gestion informatique, anglais, gestion de conflits, etc.) en fonction des besoins identifiés lors de l'exercice d'évaluation de performance ; (ii) de l'exercice d'évaluation individuelle de la performance ; (iii) de la validation et de l'application de la grille salariale actualisée ; (iv) de la publication d'une version modernisée du bulletin d'information interne ; (v) de l'accueil personnalisé des nouveaux arrivants.

ARRIVÉES ET RECRUTEMENTS

2016 a été une année charnière pour l'équipe dirigeante du Secrétariat général. La COI a, en effet, accueilli son nouveau Secrétaire général, M. Hamada Madi, qui a occupé parmi les plus hautes fonctions de l'État comorien. Deux nouveaux chargés de mission, Mme Koulthoum Djamadar de l'Union des Comores, et M. Luc J.D Ralaimarindaza de la République de Madagascar ont également pris leur fonction au Secrétariat général.

Le processus de recrutement en remplacement de M. Gilbert Andrianantoanina au poste de chef de service Marchés et contrats et de Mme Priya D. Ramparsad comme auditeur interne mis à disposition par la République de Maurice a débuté et sera complété au premier trimestre 2017. La COI a accueilli, sur toute l'année 2016, 27 agents, dont de nombreux jeunes mis à disposition par ses partenaires.



ÉPANOUISSEMENT AU TRAVAIL

L'année 2016 a également été marquée par la création d'un comité social, le Cercle ZilOI, qui célèbre notre richesse culturelle et vise l'épanouissement personnel et professionnel des agents, ce qui contribue aussi à améliorer leur performance. Le Cercle ZilOI a organisé de nombreuses activités tout au long de l'année autour des valeurs de solidarité, de partage et d'échanges. (voir photo ci-dessus)

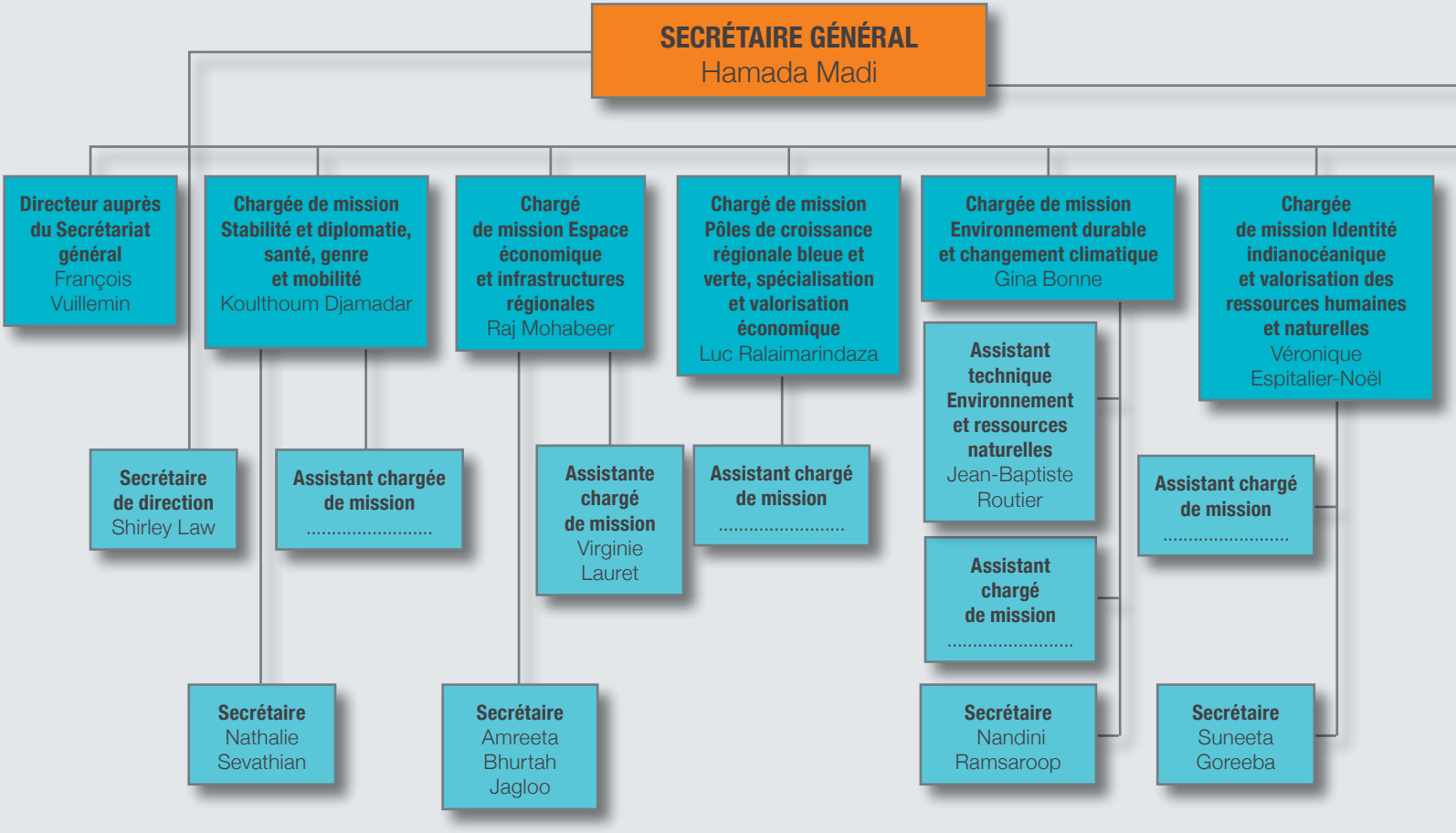
CENTRE DE DOCUMENTATION

Inauguré en 2015, le Centre de documentation s'est attelé à la mise en œuvre d'une base de données afin de constituer un pôle d'échanges et de communication de l'information des pays vers la COI, des pays entre eux et de la COI vers les pays. Avec le logiciel documentaire Zotero, le Centre de documentation améliore le partage d'information pour faciliter les recherches au sein de la COI ainsi que pour les usagers externes. 3 800 documents imprimés et plus de 300 documents numériques téléchargeables sont actuellement référencés dans notre base de données. Le référencement et la numérisation du fonds documentaire se poursuivent en vue d'alimenter la plateforme de consultation en ligne.

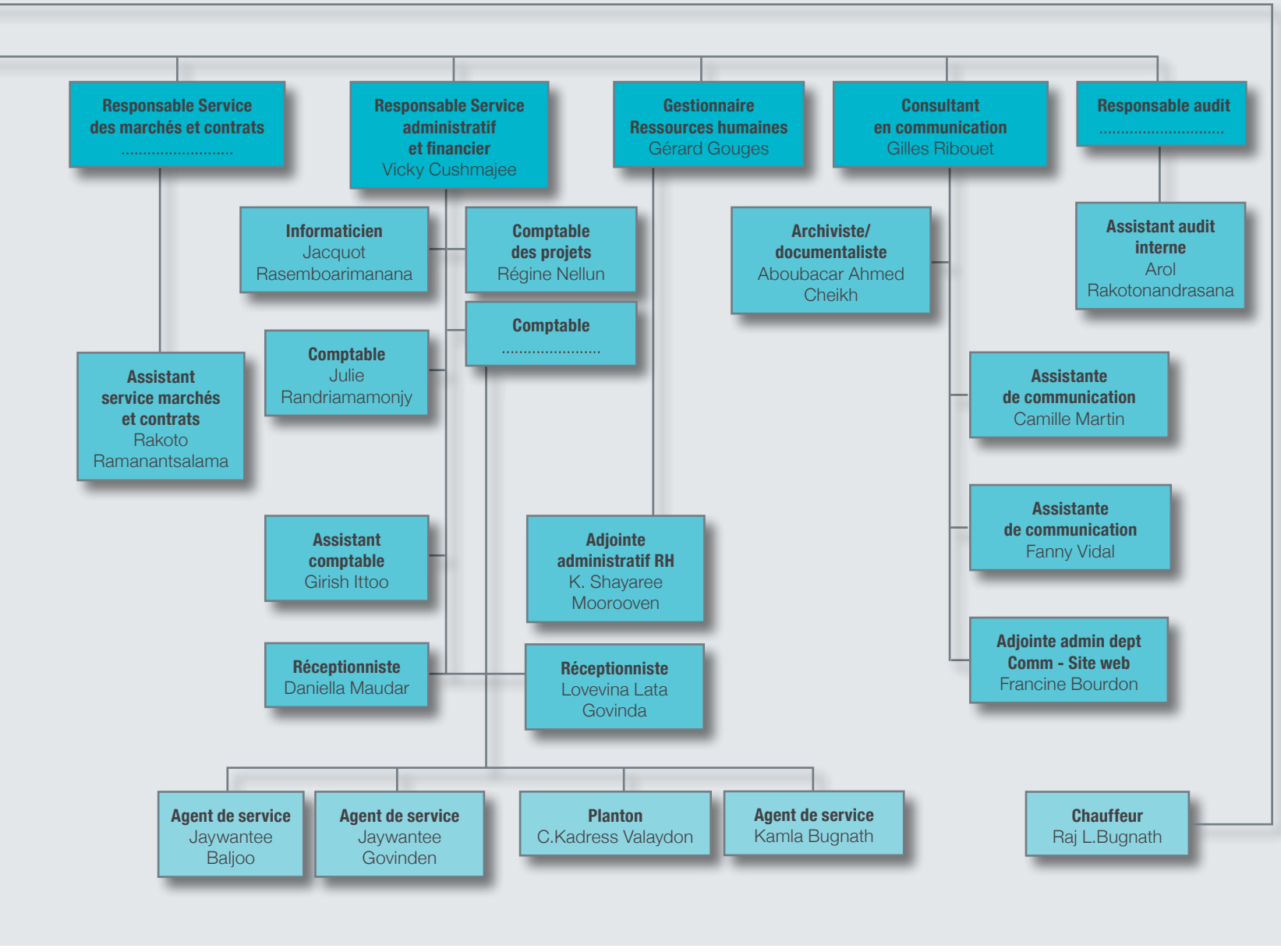
Le Centre de documentation travaille en collaboration avec l'IHOI pour la valorisation et la conservation du patrimoine iconographique des pays de la COI.

Une exposition numérique sous forme de diaporama sur les 25 premières années de la COI, soit de 1982 à 2005, est en cours de réalisation. Le diaporama sera composé d'images d'archives sur les actions de la COI, essentiellement sur la protection des ressources naturelles, la culture indianocéanique, avec notamment un axe transversal sur la sécurité.

ORGANIGRAMME



Cet organigramme est une photographie du Secrétariat général.
Il recense les personnels qui étaient en poste en décembre 2016
sans tenir compte des mouvements encourus.


Responsable Service des marchés et contrats
.....
Responsable Service administratif et financier
Vicky Cushmajee
Gestionnaire Ressources humaines
Gérard Gouges
Consultant en communication
Gilles Ribouet
Responsable audit
.....
Informaticien
Jacquot Rasemboarimanana
Comptable des projets
Régine Nellun
Archiviste/ documentaliste
Aboubacar Ahmed Cheikh
Assistant audit interne
Arol Rakotonandrasana
Comptable
.....
Comptable
Julie Randriamamonjy
Assistant service marchés et contrats
Rakoto Ramanantsalama
Assistante de communication
Camille Martin
Assistante de communication
Fanny Vidal
Assistant comptable
Girish Ittoo
Adjointe administratif RH
K. Shayaree Moorooven
Adjointe admin dept Comm - Site web
Francine Bourdon
Réceptionniste
Daniella Maudar
Réceptionniste
Lovevina Lata Govinda
Agent de service
Jaywantee Baljoo
Agent de service
Jaywantee Govinden
Planton
C.Kadress Valaydon
Agent de service
Kamla Bugnath
Chauffeur
Raj L.Bugnath

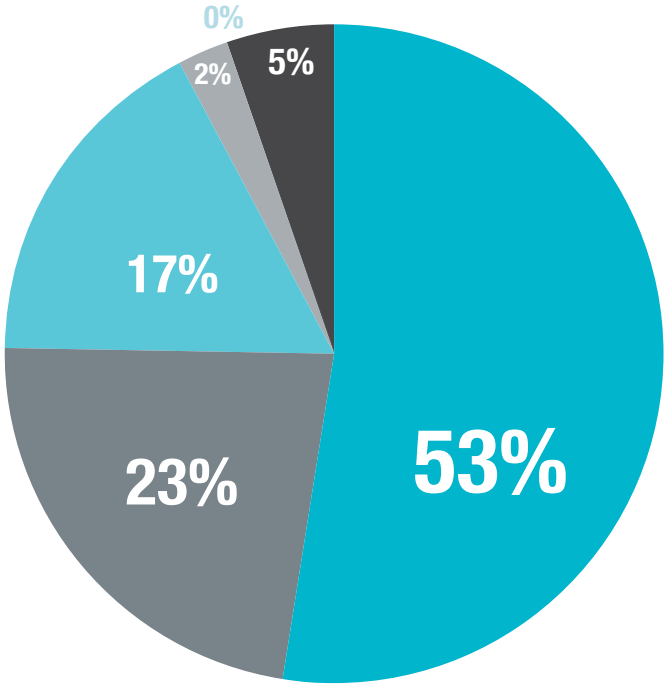
PERSONNEL – DISTRIBUTION PAR CATÉGORIES – DÉCEMBRE 2016

Pays	**Mau.**		**Mad.**		**Com.**		**Sey.**		**Fran/Réu**		**Autre**		**Total hommes**	**Total femmes**	**Total personnes**
Sexe	**M**	**F**	**M**	**F**	**M**	**F**	**M**	**F**	**M**	**F**	**M**	**F**			
CADRE PROFESSIONNEL & INTERMEDIAIRE															
Cadre professionnel	4	0	1	1	1	1	1	1	3	1	0	0	10	4	14
Cadre intermédiaire	2	4	4	13	3	1	0	0	2	9	0	0	11	27	38
Total personnes (CP & CI)	6	4	7	14	4	2	1	1	5	10	0	0	23	31	54
% par sexe	11	7	13	26	7	4	2	2	9,3	18,5	0,0	0,0	42,6	57,4	100%
% par pays	18,5		38,9		11,1		3,7		27,8		0,0				100%
PERSONNEL DE BUREAU & D'APPUI															
Personnel de bureau	2	20											2	20	22
Personnel d'appui	6	4											6	4	10
Total personnes (PB & PA)	32												8	24	32
AUTRES EXPERTS/CONSULTANTS															
Autres - experts / consultants	3	3	1		2		2		2	3	9	0	19	6	25
Sous-total	**17**	**31**	**8**	**14**	**6**	**2**	**3**	**1**	**7**	**13**	**9**	**0**	**50**	**61**	**111**
Total	**48**		**22**		**8**		**4**		**20**		**9**		**50**	**61**	**111**
% par pays	**43**		**20**		**6**		**6**		**15**		**10**		**45,05%**	**54,95%**	**100%**

FLUX DE TRÉSORERIE DES POSTES D'EXPLOITATION (EN €)

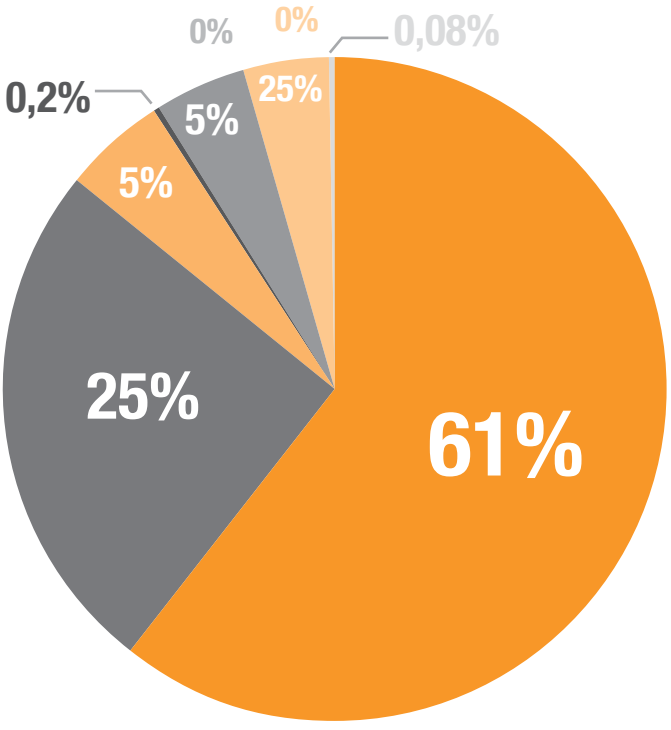
RENTRÉES	
Contributions des États membres au budget COI	933 043
Coûts imputables aux États membres pour la mise à disposition de personnel	400 000
Contributions pour la mise à disposition du bâtiment SG-COI	300 000
Contributions des projets pour les dépenses commmunes	45 934
Intérêts perçus	150
Autres (subventions Chine, remboursements...)	89 075
	1 768 203
SORTIES	
Salaires et coûts annexes	1 145 633
Frais de fonctionnement	473 489
Frais de déplacement SG-COI	98 009
Contrôle des comptes	4 000
Communication externe	82 140
Immobilisations	81 219
Contrepartie COI en faveur des projets	0
Frais de déplacement OPL	0
Dépenses exceptionnelles	1 597
	1 886 086
Flux de trésorerie net des postes d'exploitation	**-117 883**

RENTRÉES



- Contributions des Etats membres au budget COI
- Coûts imputables aux Etats membres pour la mise à disposition de personnel
- Contributions pour la mise à disposition du bâtiment SG-COI
- Contributions des projets pour les dépenses commmunes
- Intérêts perçus
- Autres (subventions Chine, remboursements...)

SORTIES

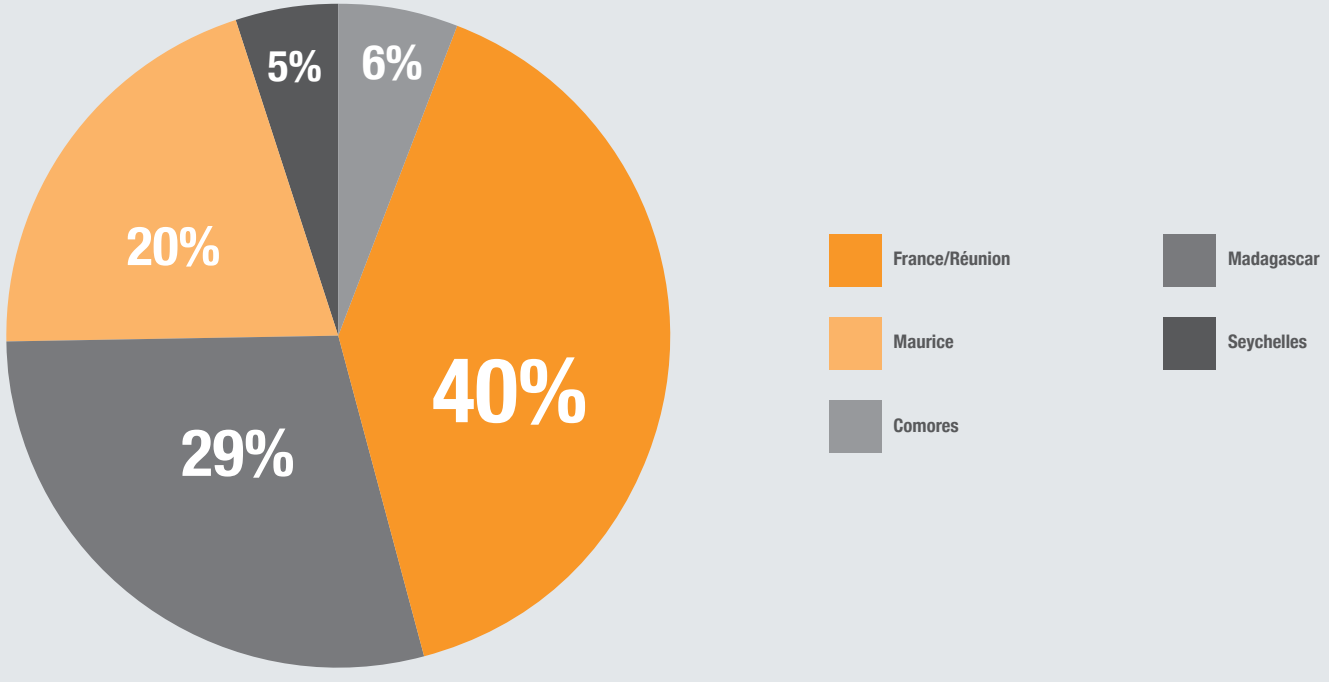


- Salaires et coûts annexes
- Frais de fonctionnement
- Frais de déplacement SG-COI
- Contrôle des comptes
- Communication externe
- Immobilisations
- Contrepartie COI en faveur des projets
- Frais de déplacement OPL
- Dépenses exceptionnelles

RECETTES STATUTAIRES VENTILÉES PAR PAYS

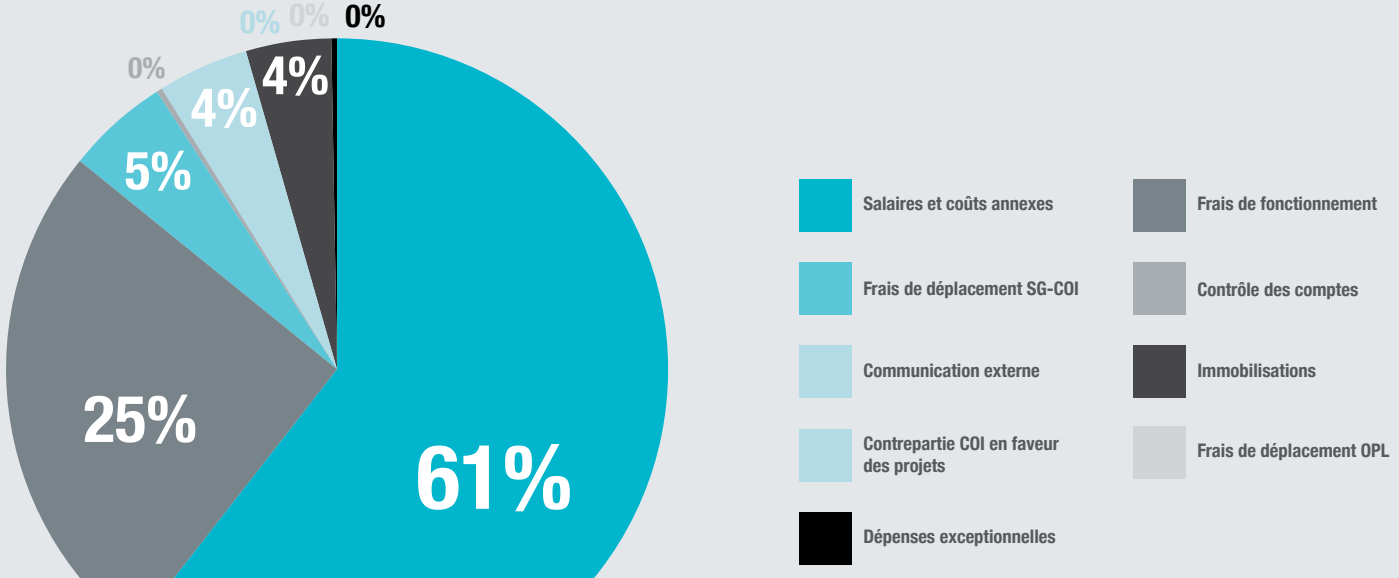
CLÉ DE RÉPARTITION	BUDGET 2016 (en €)
Comores	55 983
France/Réunion	373 217
Madagascar	270 582
Maurice	186 609
Seychelles	46 652
TOTAL	**933 043**

CLÉ DE RÉPARTITION



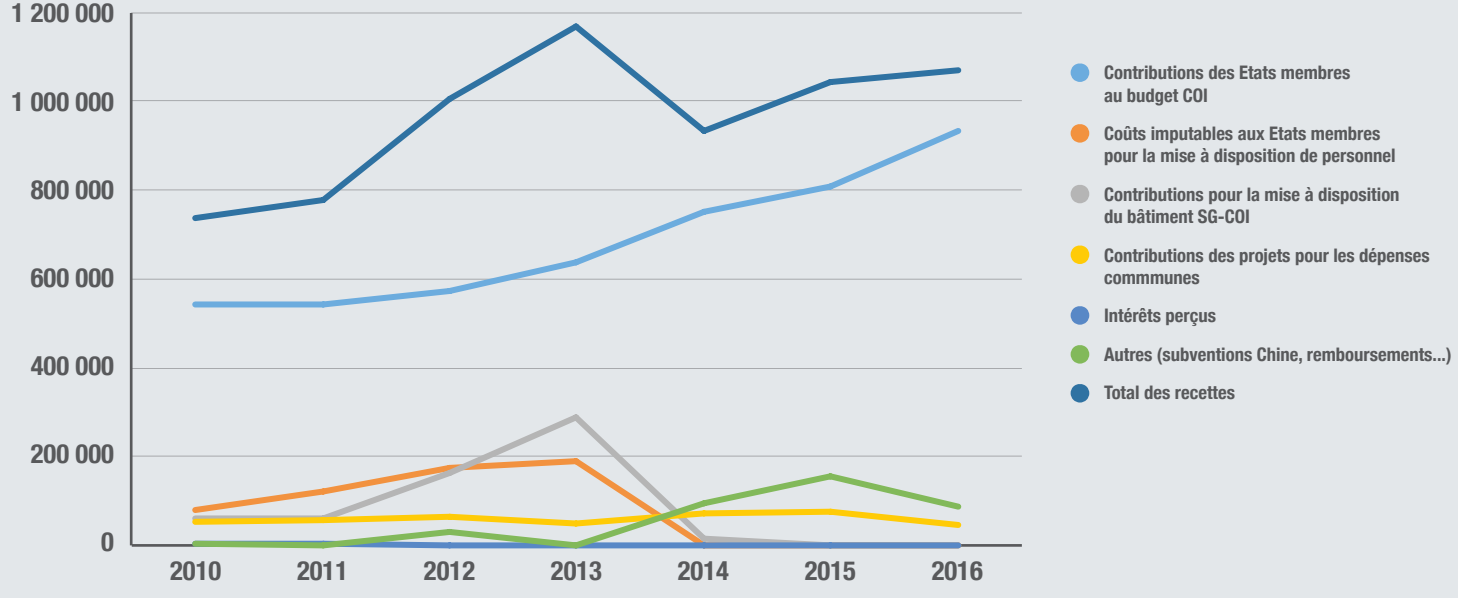
ÉTAT DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

ACTIVITÉ	EUROS	%
Salaires et coûts annexes	1 145 633	61%
Frais de fonctionnement	473 489	25%
Frais de déplacement SG-COI	98 009	5%
Contrôle des comptes	4 000	0%
Communication externe	82 140	4%
Immobilisations	81 219	4%
Contrepartie COI en faveur des projets	0	0%
Frais de déplacement OPL	0	0%
Dépenses exceptionnelles	1 597	0%
	1 886 086	**100%**

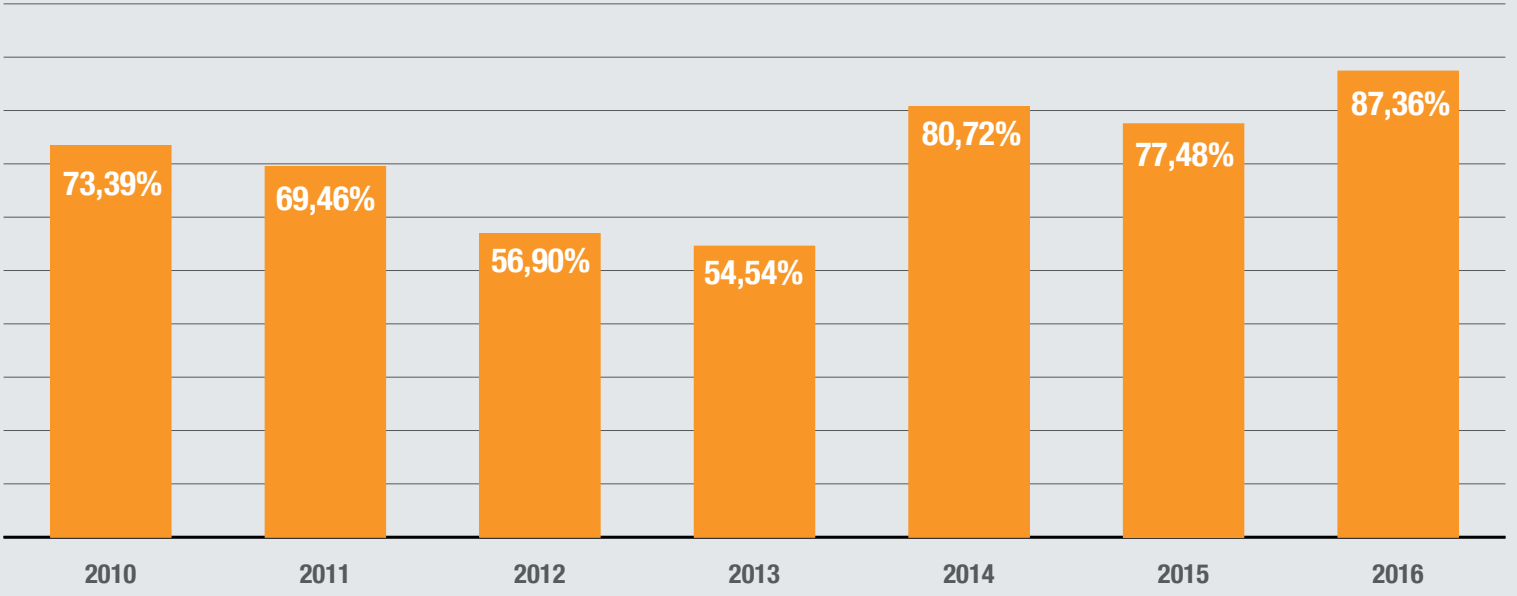


CATÉGORIES DE RECETTES (EN €)

ACTIVITÉ	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Contributions des États membres au budget COI	540 610	541 170	572 023	636 745	752 057	806 800	933 043
Coûts imputables aux États membres pour la mise à disposition de personnel	80 000	120 000	175 000	190 000	0	0	0
Contributions pour la mise à disposition du bâtiment SG-COI	60 000	60 000	164 000	290 000	13 637	0	0
Contributions des projets pour les dépenses commmunes	52 000	56 000	64 000	50 800	72 349	77 258	45 934
Intérêts perçus	2 109	1 890	850	0	0	0	0
Autres (subventions Chine, remboursements...)	1 912	0	29 400	0	93 699	157 218	89 075
Total des recettes	**736 631**	**779 060**	**1 005 273**	**1 167 545**	**931 742**	**1 041 275**	**1 068 053**
Pourcentage de la contribution statutaire par rapport aux recettes totales	73.39%	69.46%	56.90%	54.54%	80.72%	77.48%	87.36%



POURCENTAGE DE LA CONTRIBUTION STATUTAIRE PAR RAPPORT AUX RECETTES TOTALES



SITUATION DES PROJETS

RETOMBÉES DES PROJETS EN 2016

Les pages qui suivent indiquent les montants dépensés au bénéfice de chacun des pays membres de la COI, dans le cadre de projets qui étaient en cours d'exécution en 2016.

Les sommes indiquées ici n'offrent qu'un reflet partiel de l'apport réel de la COI à ses pays membres. En effet, la valeur intrinsèque des actions mises en œuvre et de leurs effets bénéfiques pour les pays, à moyen et long termes, ne saurait être réduite à ces seules dépenses. Enfin, de nombreuses actions qui ne peuvent être comptabilisées d'un point de vue strictement budgétaire, ne figurent pas ci-dessous.

RETOMBÉES PAR PAYS POUR L'ANNÉE 2016 (EN €)

Bailleur	Projets actifs en cours	Comores	France / Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Total
Union européenne							
	PAIR – RISP III	62 224	744	5 012	322 541	41 383	431 904
	SMARTFISH - Phase II	443 188	17 896	815 533	803 444	414 116	2 494 176
	Projet « Petits États insulaires en développement » / ISLANDS - Phase II	14 649	10 000	11 117	273 710	4 005	313 482
	Projet Biodiversité	84 163	0	101 428	644 594	37 714	867 899
	Projet ENERGIES	13 017	31 294	18 527	109 638	18 268	190 744
	Projet Sécurité maritime	0	3 094	35 418	159 371	224 636	422 519
	CIRC – gestion partielle par la COI	1 151	14 136	14 617	198 956	780	229 641
	INCA	0	0	0	0	0	0
	Technical cooperation facility	0	0	0	0	0	0
	Total Union européenne	**618 392**	**77 164**	**1 001 652**	**2 512 254**	**740 902**	**4 950 365**

RETOMBÉES PAR PAYS POUR L'ANNÉE 2016 (SUITE)

Bailleur	Projets actifs en cours	Comores	France / Réunion	Madagascar	Maurice	Seychelles	Total
France							
AFD	Projet « Lutte contre les maladies infectieuses émergentes dans les États membres de la COI » (Veille sanitaire)	186 429	109 040	415 644	637 127	184 034	1 532 274
FFEM	Projet « Conservation et gestion du milieu marin » (GDZCOI)	6 702	6 797	25 366	85 896	0	124 761
	Total France	**193 131**	**115 837**	**441 010**	**723 023**	**184 034**	**1 657 036**
Banque mondiale							
	Appui à la gestion durable des pêches	12 499	69 983	26 767	63 322	12 499	185 069
	SWIOFISH 1	40 500	0	33 566	229 027	80 123	383 217
	SWIOFISH 2 (débutera en 2017)	0	0	0	0	0	0
	Total Banque mondiale	**52 999**	**69 983**	**60 334**	**292 349**	**92 622**	**568 286**
Banque africaine de développement							
	Projet d'appui aux États fragiles	947	757	23 394	91 037	0	116 136
	Total Banque africaine de développement	**947**	**757**	**23 394**	**91 037**	**0**	**116 136**
	TOTAL GLOBAL	**865 469**	**263 741**	**1 526 390**	**3 618 664**	**1 017 559**	**7 291 822**

PRÉSENTATION DES PROJETS EN COURS EN 2016

BIODIVERSITÉ

Biodiversité un trésor partagé

Financé par l'Union européenne

Durée de mise en œuvre : 2014-2018

Objectif : Promouvoir des modes de gestion efficaces, adaptés et coordonnés de la biodiversité côtière, marine et insulaire dans les États insulaires et côtiers de la région AfOA-OI, afin de contribuer au développement durable et à l'amélioration du niveau de vie des populations.

Partenaire : Union européenne

Financement : 15 millions €

Particularité : Le programme Biodiversité de la COI couvre les pays membres de la COI ainsi que le Kenya et la Tanzanie. La Réunion y est associée à travers son projet Biodiversité financé sur les ressources du FEDER.

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

ENERGIES

Financé par l'Union européenne

Durée de mise en œuvre : 2014-2019

Objectif : Améliorer l'accès de nos États membres à des sources modernes, efficaces, fiables, diversifiées, durables et renouvelables d'énergie saine et à des prix compétitifs, et ainsi contribuer au développement durable.

Partenaire : Union européenne

Financement : 15 millions €

GESTION DURABLE DES ZONES CÔTIÈRES DANS LES PAYS DE LA COI

FFEM FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Durée de mise en œuvre : 2014-2017

Objectif : Contribuer à la gestion durable des zones côtières en Indianocéanie en soutenant les innovations locales et les partenaires.

Partenaire : Fonds français pour l'environnement mondial

Financement : 1,2 million € avec des co-financements prévus de l'Agence française de développement et de l'Union européenne via les projets ISLANDS et Biodiversité de la COI.

ISLANDS

ISLANDS

Financé par l'Union européenne

Durée de mise en œuvre : 2014-2017

Objectif : Contribuer au développement durable des îles de l'AfOA-OI en répondant aux défis et contraintes spécifiques du développement insulaire.

Partenaire : Union européenne

Financement : 7,5 millions €

PROGRAMME D'APPUI AU COMITÉ INTERRÉGIONAL DE COORDINATION (CIRC)

Financé par l'Union européenne

Durée de mise en œuvre : 2010-2016

Objectif : Contribuer à l'intégration de la région AfOA-OI en veillant à la cohérence avec la vision de l'Union africaine.

Partenaire : Union européenne

Financement : 11,5 millions € gérés par le COMESA et dont bénéficient la COI, l'IGAD et l'EAC.

PROGRAMME MULTISECTORIEL D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE DOMAINE DU GENRE (PMATG)

Durée de mise en œuvre : 2016 - 2017

Objectif : Contribuer à l'atténuation des situations de fragilité dans les pays membres de la COI, particulièrement aux Comores et à Madagascar, par la promotion d'une croissance économique inclusive et accélérée dans la sous-région, axée sur le renforcement de l'autonomisation des femmes et des jeunes et des capacités de plaidoyer des organisations de la société civile.

Partenaire : Banque africaine de développement

Financement : 958 870 $

PROGRAMME D'APPUI À L'INTÉGRATION RÉGIONALE (TROISIÈME PHASE)

Financé par l'Union européenne

Durée de mise en œuvre : 2014-2017

Objectif : Soutenir et accélérer l'intégration régionale de l'AfOA-OI notamment en vue de l'émergence d'un vaste marché régional sous l'égide de la Tripartite.

Partenaire : Union européenne

Financement : 6,15 millions € dont 4 millions € en appui direct aux États membres dans le cadre de la Tripartite et de la mise en œuvre des Accords de partenariats économiques.

PROGRAMME RÉGIONAL POUR LA PROMOTION DE LA SÉCURITÉ MARITIME (MASE)

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Financé par l'Union européenne

Durée de mise en œuvre : 2013-2018

Objectif : Renforcer la sécurité maritime en AfOA-OI afin d'améliorer la stabilité régionale et instaurer ainsi un environnement favorable au développement économique de la région et au-delà.

Partenaire : Union européenne

Financement : 37,5 millions € dont 10,8 millions € gérés par la COI

SMARTFISH

Mis en oeuvre conjointement avec
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Financé par l'Union européenne

Durée de mise en œuvre : 2014-2017

Objectif : Soutenir la mise en œuvre des priorités stratégiques de pêche de la région AfOA-OI afin de gérer et développer durablement la pêche lacustre et marine ainsi que le secteur de l'aquaculture.

Partenaire : Union européenne

Financement : 16 millions €

Particularités : Le programme SmartFish de la COI est conjointement mis en œuvre par la FAO. Il couvre une vingtaine de pays de l'Indianocéanie et de l'Afrique orientale et australe. En outre, la deuxième phase du programme SmartFish intègre le Plan régional de surveillance des pêches qui avait été mis en œuvre par la COI de 2007 à 2014 sur financement européen.

SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE (MESA)

Financé par l'Union européenne

Durée de mise en œuvre : 2013-2017

Objectif : Améliorer la gestion de l'environnement et de la sécurité grâce à un meilleur accès aux services d'information opérationnels reposant sur les données de l'observation de la terre par satellite (informations sur le cycle de l'eau, les risques d'inondation, l'utilisation et la détérioration des sols, la pollution marine, le suivi des pêches…).

Partenaire : Union européenne

Financement : 37 millions €

Particularités : MESA est un programme panafricain mis en œuvre par l'Union africaine en collaboration avec les organisations régionales. La COI est responsable de la mise en œuvre du volet « gestion des milieux marins et côtiers ». Pour ce faire, la COI travaille avec l'Institut océanographique de Maurice.

SWIOFISH1

Durée de mise en œuvre : 2014-2021

Objectif : Augmenter les bénéfices partagés tirés de la valorisation des ressources marines et côtières dans les pays du Sud-Ouest de l'océan Indien en renforçant les capacités institutionnelles régionales et nationales de gestion durable et de bonne gouvernance des pêches marines, aquaculture comprise.

Partenaire : Banque mondiale

Financement : 5 millions €

VEILLE SANITAIRE

Durée de mise en œuvre : 2013-2017

Objectifs : Consolider et renforcer les capacités du réseau SEGA en élargissant son champ d'action à la surveillance en santé animale et institutionnaliser l'Unité de veille sanitaire de la COI et le réseau SEGA pour en assurer la pérennité.

Partenaire : Agence française de développement

Financement : 6 millions €

SIGLES ET ACRONYMES

ACP	Pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique
AFD	Agence française de développement
AfOA-OI	Afrique orientale et australe-océan Indien
AIMS	Groupe des pays insulaires d'Afrique, de l'océan Indien, de la Méditerranée et de la mer de Chine méridionale
AIMS 2050	Stratégie maritime intégrée de l'Union africaine à l'horizon 2050
AP-COI	Association des parlementaires des États membres de la COI
APE	Accords de partenariat économique
APEi	Accords de partenariat économique intérimaires
APIOI	Association des ports des îles de l'océan Indien
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque mondiale
CCNUCC/ UNFCCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CIRC	Comité inter-régional de coordination
COI	Commission de l'océan Indien
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
ComSec	Secrétariat du Commonwealth
COP21	21ème Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CPSOOI/ SWIOFC	Commission des pêches du Sud-Ouest de l'océan Indien
CROST	Comité régional d'orientation scientifique et technologique
CTA	Centre technique de coopération agricole et rurale
CWR	Espèces sauvages apparentées aux espèces cultivées
DI	Domaine d'intervention
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est
EFOI	Entreprendre au féminin océan Indien
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCR	Fonds de coopération régionale
FED	Fonds européen de développement
FEDER	Fonds européen de développement régional
FEE	Fondation pour l'éducation à l'environnement
FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole
FPAOI	Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien
GCF	Fonds vert pour le climat
GDZCOI	Projet de Gestion durable des zones côtières dans les pays de la COI
GIZC	Gestion intégrée des zones côtières
GLISPA	Partenariat mondial pour les îles
GPO	Partenariat mondial pour les océans
IFDD	Institut de la Francophonie pour le développement durable
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
IHOI	Iconothèque historique de l'océan Indien
INN	Pêche illicite, non déclarée et non règlementée
JCI	Jeune chambre internationale
MASE	Programme de promotion de la sécurité maritime en AfOA-OI
MESA	Programme de surveillance de l'environnement et de la sécurité en Afrique
METISS	MElting poT Indianoceanic Submarine System
MOI	Institut océanographique de Maurice
NEPAD	Nouveau partenariat économique pour l'Afrique
ODD	Objectif de développement durable
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUSIDA	Programme commun des Nations unies sur le VIH/Sida
OPL	Officier permanent de liaison
PAIR/RISP	Programme d'appui à l'intégration régionale

SIGLES ET ACRONYMES

PDS	Plan de développement stratégique
PEID	Petits États insulaires en développement
PFN	Point focal national
PIR	Programme indicatif régional
PIROI	Plate-forme d'intervention régionale de l'océan Indien
PMAESA	Association de gestion des ports de l'Afrique orientale
PMATG	Programme multisectoriel d'assistance technique et de renforcement des capacités dans le domaine du genre
PNEE	Programme national d'efficacité énergétique
PREE	Programme régional d'efficacité énergétique
PReRAD	Plateforme régionale de recherche agronomique pour le développement
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
POCT	Programme opérationnel de coopération territoriale
PRESAN	Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle
PRSP	Plan régional de surveillance des pêches
RSIE	Réseau de surveillance et d'investigation des épidémies
SADC	Communauté de développement d'Afrique australe
SYAH	SIDS Youth Aims Hub
TCM	Termes et conditions minimales
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union africaine
UAP	Unité anti-piraterie de la COI
UCCIOI	Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien
UE	Union européenne
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNISDR	Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes
URSAN	Unité régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle

Ce rapport annuel a été réalisé par l'Unité de communication de la Commission de l'océan Indien.

Conception graphique : Shirley Chan

Illustrations et photographies :
L. Fatratra Andriamasinoro ; Mathieu Andrianarivo ; François-Louis Athénas ; Satyadeo Bheekun ; Jérome Cabedoce ; Shirley Chan ; Roland Chane See Chu ; Adèle de Toma ; Virginie Lauret ; Camille Martin ; Jean-Pascal Quod ; Mihary Randrianarivelo ; Toky Rasoloarimanana ; Gilles Ribouet ; Gada Schaub-Condrau ; Fanny Vidal ; FAO/NFDS ; Iconothèque historique de l'océan Indien ; ONG Durrell ; 8 000 mondes

Toute reproduction, intégrale ou partielle, faite par quelque procédé que ce soit, doit obtenir l'aval du Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien.

Toute mention d'un article ou d'un extrait de cette publication doit indiquer clairement la référence « Commission de l'océan Indien, Rapport annuel 2016, Ebène, février 2017 ».

© Commission de l'océan Indien, février 2017



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

BLUE TOWER, 3ÈME ÉTAGE,
RUE DE L'INSTITUT,
EBÈNE, MAURICE
T: (+230) 402 61 00
F: (+230) 465 67 98

secretariat@coi-ioc.org

www.coi-ioc.org


@commissionoi


@commission_oi